

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

Service Régional de l'Archéologie

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2022**



  
**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

| Direction régionale  
des affaires culturelles

Tableau général des opérations autorisées

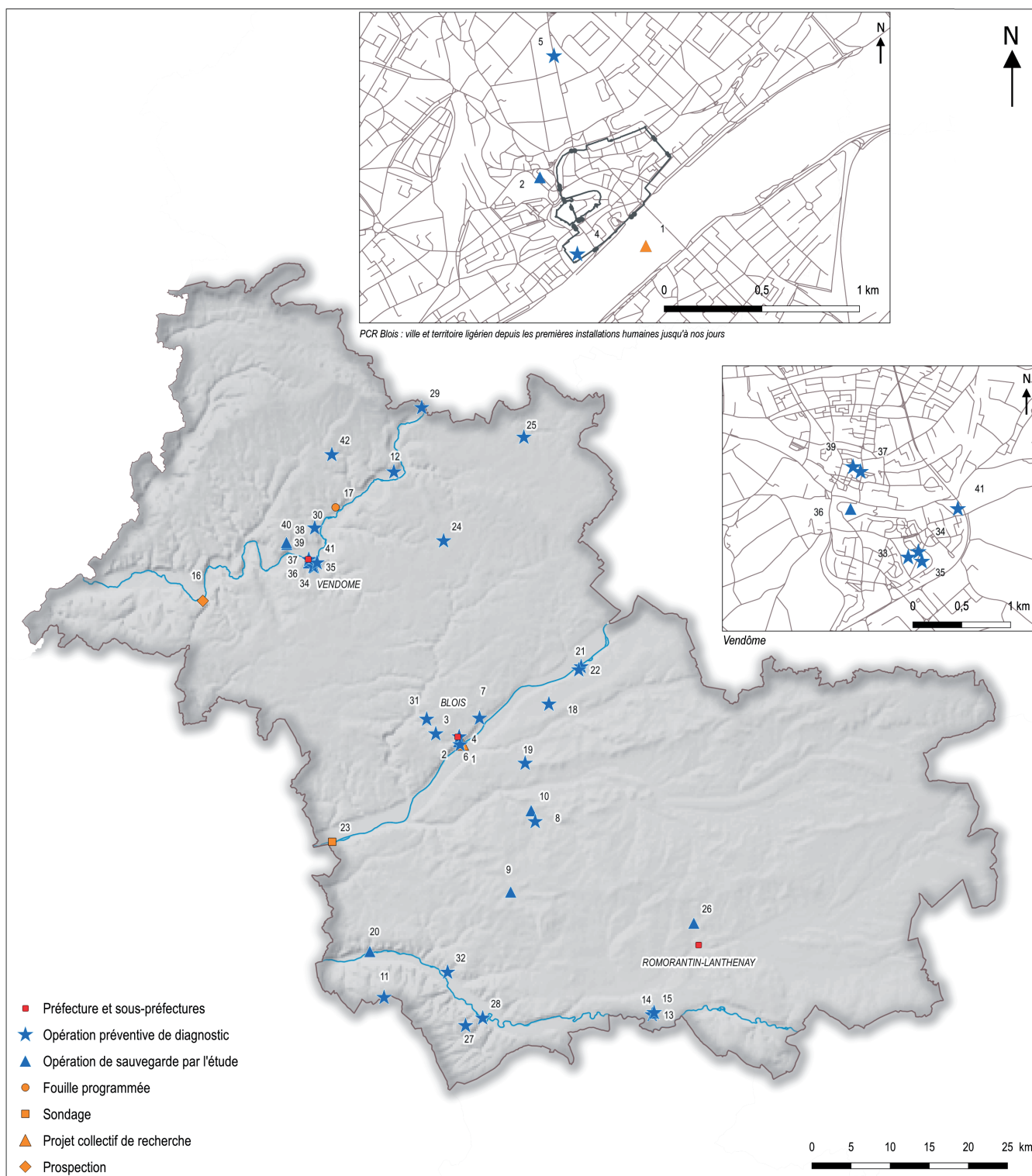
| N° INSEE | Commune Nom du site                                                                  | Responsable (Organisme)       | Type d'opération | Époque         | N° opération | Référence Carte |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|----------------|--------------|-----------------|
| 41018    | Blois, Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines      | Josset Didier (Inrap)         | PCR              |                | 0612601      | 1               |
| 41018    | Blois, 2 à 6 Rue du Pont du Gast                                                     | Josset Didier (Inrap)         | OSE              | GAL MA MOD CON | 0612906      | 2               |
| 41018    | Blois, rue de Villoseau, les Prés Fleuris 2                                          | Poitevin Grégory (Inrap)      | OPD              | FER MA         | 0612961      | 3               |
| 41018    | Blois, 17 quai de l'Abbé Grégoire                                                    | Poitevin Grégory (Inrap)      | OPD              | MA MOD CON     | 0612996      | 4               |
| 41018    | Blois, rue du bourg neuf                                                             | Poitevin Grégory (Inrap)      | OPD              | GAL MA         | 0613068      | 5               |
| 41018    | Blois, Hôtel Dieu                                                                    | Pouyet Thomas (Inrap)         | OPD              | MA MOD CON     | 0613110      | 6               |
| 41047    | La Chaussée-Saint-Victor, le Clos du Bourg                                           | Pichon Isabelle (Inrap)       | OPD              | BRO            | 0612974      | 7               |
| 41050    | Cheverny, RD 765 et la RD 102 partie sud-est du bourg                                | Bouillon Jérôme (Inrap)       | OPD              | FER GAL MA MOD | 0613160      | 8               |
| 41059    | Contres, route de Pontlevoy                                                          | Cherdo François (Inrap)       | OSE              | BRO FER        | 0612990      | 9               |
| 41067    | Cour-Cheverny, 1 place Victor Hugo                                                   | Jouet Mélanie (PRIV)          | OSE              | GAL            | 0613039      | 10              |
| 41080    | Faverolles-sur-Cher, 1 route de l'Abbaye, abbatiale de l'Abbaye d'Aiguevives         | Blanchard Philippe (Inrap)    | OPD              | MA MOD         | 0613069      | 11              |
| 41095    | Fréteval, les Closeaux                                                               | Chimier Jean-Philippe (Inrap) | OPD              | GAL MA         | 0613130      | 12              |
| 41097    | Gièvres, 28 rue Victor Hugo                                                          | Sale Philippe (Inrap)         | OPD              | GAL            | 0612952      | 13              |
| 41097    | Gièvres, rue du Marais Sylvain                                                       | Sale Philippe (Inrap)         | OSE              | GAL            | 0613070      | 14              |
| 41097    | Gièvres, rue du Marais Sylvain                                                       | Sale Philippe (Inrap)         | OPD              | GAL            | 0613076      | 15              |
| 41113    | Habitat civil médiéval des 11ème et 14ème s. de la vallée du Loir autour de Lavardin | Marot Emeline (SUP)           | PRT              | MA             | 0613009      | 16              |
| 41116    | Lisle, les Sablons                                                                   | Lethrosne Harold (AUT)        | FP               | NEO            | 0613079      | 17              |
| 41129    | Maslives, 14 rue de Chambord                                                         | Bouillon Jérôme (Inrap)       | OPD              | MA             | 0612976      | 18              |
| 41150    | Mont-Près-Chambord, chemin des Varennes                                              | Bouillon Jérôme (Inrap)       | OPD              |                | 0613004      | 19              |
| 41151    | Montrichard, donjon et chemise                                                       | Vincent Jean-Baptiste         | OSE              | MA             | 0613044      | 20              |
| 41155    | Muides-sur-Loire, rue des Flénats                                                    | Digan Mahaut (Inrap)          | OPD              | PAL            | 0613184      | 21              |
| 41155    | Muides-sur-Loire, 15 rue des Garennes                                                | Poulain Nicolas (Inrap)       | OPD              | FER            | 0613185      | 22              |
| 41167    | Veuzain-sur-Loire, lit de la Loire épave 1                                           | Serna Virginie (MC)           | SD               |                | 0613093      | 23              |
| 41171    | Oucques-la-Nouvelle, Janville entrée sud                                             | Parisot Maryse (Inrap)        | OPD              | MOD            | 0613002      | 24              |

Tableau général des opérations autorisées

| N° INSEE | Commune Nom du site                                                       | Responsable (Organisme)       | Type d'opération | Époque          | N° opération | Référence Carte |
|----------|---------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|-----------------|--------------|-----------------|
| 41173    | Beauce-la-Romain, Monchaux phase A étape 1                                | Landreau Céline (Inrap)       | OPD              |                 | 0612998      | 25 ON           |
| 41194    | Romorantin-Lanthenay, 11 rue Notre Dame du Lieu                           | Pichon Isabelle (Inrap)       | OSE              | MA              | 0613038      | 26              |
| 41198    | Saint-Aignan-sur-Cher, rue de Vau de Chaume                               | Dalayeun Marie-Denise (Inrap) | OPD              |                 | 0612953      | 27 ON           |
| 41198    | Saint-Aignan-sur-Cher Noyers-sur-Cher, déversoir du barrage de la commune | Poulain Nicolas (Inrap)       | OPD              | CON             | 0613108      | 28              |
| 41216    | Saint-Jean-Froidmentel, Pièce de la Garenne                               | Poulain Nicolas (Inrap)       | OPD              | PAL NEO FER MOD | 0613128      | 29              |
| 41226    | Saint-Ouen, les Hautes Touches                                            | Gay Jean-Philippe (Inrap)     | OPD              | MOD CON         | 0613060      | 30 ON           |
| 41230    | Saint-Sulpice-de-Pommeray, Brochebardin                                   | Duval Jessie                  | OPD              | BRO FER         | 0612954      | 31              |
| 41258    | Thésée, rue des Charmoises                                                | Poulain Nicolas (Inrap)       | OPD              | MES NEO         | 0613074      | 32              |
| 41269    | Vendôme, rue des Ormeaux                                                  | Fouillet Nicolas (Inrap)      | OPD              | GAL MA          | 0612957      | 33              |
| 41269    | Vendôme, rue des Ormeaux                                                  | Fouillet Nicolas (Inrap)      | OPD              | GAL MA          | 0612950      | 34              |
| 41269    | Vendôme, rue des Ormeaux                                                  | Fouillet Nicolas (Inrap)      | OPD              | GAL MA          | 0612951      | 35              |
| 41269    | Vendôme, château                                                          | Vincent Jean-Baptiste         | OSE              | MA MOD CON      | 0612940      | 36              |
| 41269    | Vendôme, 20-22 rue du Change                                              | Lallet Carole (Inrap)         | OPD              | MA MOD CON      | 0612955      | 37              |
| 41269    | Vendôme, la Taphorie                                                      | Bouchet Marion (PRIV)         | OSE              | NEO FER MA MOD  | 0613042      | 38              |
| 41269    | Vendôme, parc Ronsard                                                     | Bouillon Jérôme (Inrap)       | OPD              | CON             | 0613100      | 39              |
| 41269    | Vendôme, la Taphorie                                                      | Schmit David (PRIV)           | OSE              | GAL MA          | 0613145      | 40              |
| 41269    | Vendôme, rue de Bellevue                                                  | Couvin Fabrice (Inrap)        | OPD              |                 | 0613175      | 41              |
| 41275    | La Ville-aux-Clercs, Fort Girard, rue Françoise de Lorraine               | Froquet Hélène                | OPD              | MOD CON         | 0613157      | 42              |



Carte des opérations autorisées







BLOIS  
Ville et Territoire ligérien depuis les  
premières installations urbaines

Dans sa troisième opération pluriannuelle (2020-2022), les membres du projet collectif de recherches travaillent sur les deux monographies prévues d'être publiées. Les deux volumes concernent d'une part les recherches dans le lit mineur de la Loire et d'autre part la synthèse archéologique urbaine de Blois (SAU) qui comprendra aussi l'évolution topographique du val de Blois et l'analyse morphologique du parcellaire.

En 2022, les études et les rédactions des chapitres sur les ouvrages de franchissement ont été la priorité pour la première monographie.

En ce qui concerne les franchissements de La Tène finale ou changement de notre ère, et celui de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., le travail a constitué en la relecture de toutes les données. L'étude a consisté en l'analyse du plan, des bois, du modèle numérique de terrain et des datations. Sur les 483 bois reconnus, 476 sont identifiés comme des pieux, le plus souvent encore en place. La première approche sur l'ensemble des bois comporte plusieurs aspects, dont les espacements entre ensembles cohérents, ou non, et les espacements entre pieux. Ainsi, cette première analyse permet de distinguer quatorze ensembles qui forment des groupes de pieux bien dissociés des groupes voisins. Avec les distances entre pieux couplées à la section des bois, il est apparu que certains ensembles se distinguent et qu'ils peuvent être assimilés à des constructions de piles de pont(s) (fig. 1). Deux modèles de piles ont été reconnus : les piles rectangulaires, ou juste à plusieurs alignements de pieux (3, 5 et 7), et les piles à plan dit « à bec » orienté contre le courant (2, 8, 11, 14 et 12). Dans certains cas, les alignements de pieux, leur nombre et leurs espacements dans chaque ensemble ne sont d'ailleurs pas toujours aisément identifiables. D'un point de vue strictement structurel et morphologique, d'autres piles plus incomplètes sont assimilables à la seconde catégorie. Les cinquante-quatre pieux échantillonnés pour procéder à des

datations en laboratoire, dont trente-quatre dans le cadre du PCR, ont aussi constitué un corpus suffisamment important pour mener des recherches dendrologiques et xylogiques. L'examen des bois a porté sur leur identification anatomique, leur calibre, leur sens de façonnage et sur leur milieu d'origine, lieu de leur évolution. Ces caractéristiques ont été augmentées par l'estimation des âges d'abattage, et enfin, par les données fondamentales que sont celles des datations. Les principaux résultats de cette recherche permettent d'entrevoir toute la complexité d'analyse sur une superstructure comme le pont de Blois : différents modes de débitage et de façonnage, des calibres employés très variés, de nombreuses réparations très souvent suspectées et des approvisionnements de bois complexes. En conclusion, deux franchissements ont emprunté le même passage. Le premier est un ouvrage de La Tène finale (deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. ou changement d'ère, en usage sur à peu près tout le I<sup>er</sup> s. ap. J.-C.) et le second du second siècle de notre ère avec des phases d'entretien et de consolidation possibles durant la première moitié du III<sup>e</sup> s. Ces deux ouvrages de franchissements sont donc de deux types. Le premier comprend des palées probablement fortement consolidées par des caissons remplis de matériaux. Le second est constitué de piles dont la base est renforcée par des caissons munis d'avant-bec. Les caissons maintiennent les matériaux qui renforcent la stabilité du pont. Les comparaisons avec les ouvrages de ces périodes sont très limitées. Les ponts les plus anciens qui se rapportent à l'époque gauloise sont peu nombreux. Les dimensions de l'ouvrage de Blois sont à rapprocher de celles du pont sur le Rhin décrit dans le livre de César « la Guerre des Gaules », mais avec des travées beaucoup plus importantes (Jud 2007 : 83). Sur la Loire, pour la fin de la période gauloise et l'Antiquité, on compte onze ponts. Seuls les vestiges du pont de Fondettes sont à rapprocher à ceux de Blois (Seigne et Neury 2007 : 233). Les autres ponts à caissons de bois assemblés reconstituables par des piles comprenant des pieux plantés

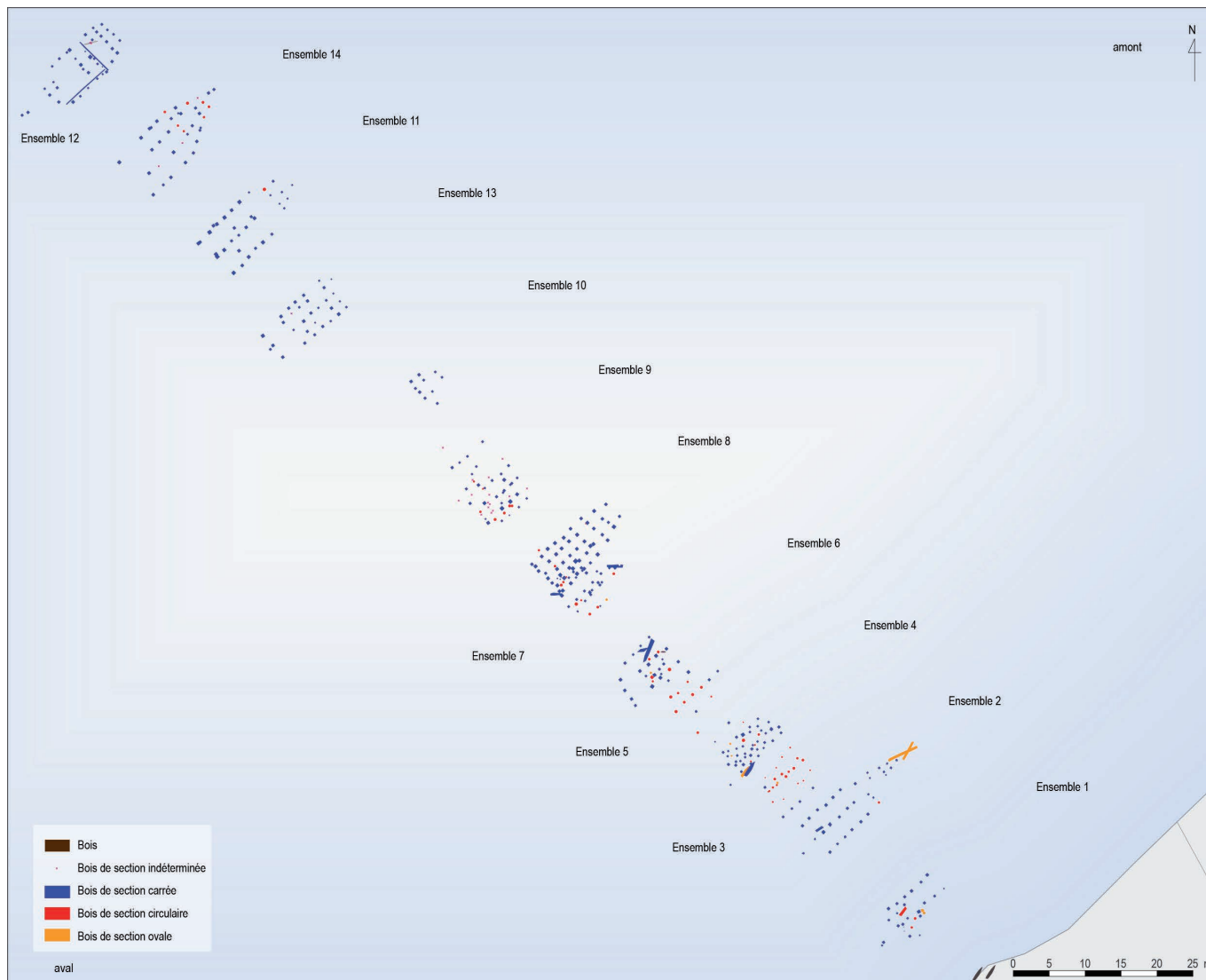


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : plan des vestiges des franchissements de La Tène finale ou changement de notre ère, et de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., section des bois. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

qui maintiennent une structure de madriers horizontaux assemblés et superposés se retrouvent sur le Doubs, le pont des Pontoux, sur le Danube, près de Stepperg et sur le Rhin, pont mixte de Mayence (Dumont et Bonnamour 2011 : 343-346, Prell 2011 et Frank et Hanel 2019) (fig. 2).

Les mêmes paramètres d'études mis en œuvre pour les franchissements de La Tène finale ou changement de notre ère, et celui de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s., ont été appliqués pour les ouvrages du milieu du X<sup>e</sup> s. et du milieu du XI<sup>e</sup> s. L'ouvrage du haut Moyen Âge, plus précisément daté peu après 956, est partiellement conservé sur une longueur de 75 m, soit un quart de l'espace maximum à franchir que l'on estime, pour cette époque, à environ 300 m. Les vestiges sont conservés sous la forme de trois ensembles à ossatures de bois à double bec, ou caissons, constitués de madriers et de pieux en chêne. Aucune base de pieu n'a été observée, aussi ne peut-on pas dire s'ils étaient ferrés ou pas. Après étude, il apparaît que les trois structures sont identiques. Les constructions sont hexagonales, les deux pointes dans le sens du courant. Leur forme et leur installation dans le lit de la Loire sont propre à lutter contre les forces du courant, les éléments charriés et ainsi réduire les érosions de type affouillements. L'ouvrage est constitué de caissons remplis de matériaux. Chaque module de

pile mesure 16,08 m de longueur dans l'axe du fleuve et 6,39 m de largeur dans la perpendiculaire. Il couvre un peu plus de 69 m<sup>2</sup>. Les travées sont de 7,50 m environ, longueur reproductible entre les piles 39 et 58 si on rajoute un caisson entre ces deux ensembles. L'entraxe (portée) serait proche de quatorze mètres. La majorité des bois sont équarris. Deux types d'assemblage ont été observés : à mi-bois et blockbau. Les bois des caissons sont façonnés dans des troncs qui mesurent entre 0,30 et 0,45 m de diamètre pour des âges homogènes compris entre 70 et 100 ans. Les arbres sont relativement jeunes et révèlent un milieu d'origine très ouvert. Il s'agit probablement de l'exploitation d'une jeune forêt. Les comparaisons qui témoignent de tels ouvrages sont tout aussi rares que celles des périodes précédentes. On reprendra ici les comparaisons faites pour le pont antique de Blois. Le type de construction observé pour le pont antique de Blois est en effet très proche des caissons du haut Moyen Âge. Comme vu précédemment, les autres ouvrages antiques pouvant appartenir aux ponts à caissons de bois assemblés, ou qui s'en approchent, sont celui de Fontettes sur la Loire, de Pontoux sur le Doubs, de Stepperg, sur le Danube et l'ouvrage mixte de Mayence sur le Rhin. Les rares exemples médiévaux d'ouvrages à caisson sont celui de Cromwell et de Hemington, tous deux sur le Trent en Angleterre (Ripper et Darrah 2009) (fig. 3).



Le deuxième ouvrage de la fin du haut Moyen Âge, entre 1052 et 1053, est aussi une ossature en bois à plan à double bec, c'est-à-dire d'une conception très proche des fondations de l'ouvrage de franchissement du milieu du <sup>x</sup><sup>e</sup> s. L'empilement de deux cadres montre visiblement que chaque ossature est constituée de madriers assemblés uniquement par une seule entaille. Le seul lien physique entre ces deux encadrements est donné par le chevillage de chacun de ces niveaux à un même poteau (5592). L'assemblage de type blockbau révélé sur les piles du pont du milieu du <sup>x</sup><sup>e</sup> s. n'a pas été observé ici. La construction est longue de 14,46 m dans l'axe du fleuve, large de 4,64 m dans la perpendiculaire, et sa surface est estimée à 46 m<sup>2</sup>, des dimensions plus modestes que les trois ossatures du milieu du <sup>X</sup><sup>e</sup> s. Malgré des dimensions bien inférieures et la mise en œuvre de techniques d'assemblages distinctes, d'un point de vue morphologique et structurel, il s'agit d'une ossature pour laquelle le rapprochement le plus opérant est à établir avec les caissons du franchissement du milieu du <sup>X</sup><sup>e</sup> s. L'exemple blésois du haut Moyen Âge constitue bien un précédent vis-à-vis duquel l'ouvrage du <sup>XI</sup><sup>e</sup> s. témoignerait d'une filiation architecturale pour les ponts en charpente de bois. Un exemple de ce type de construction, celui du pont de la Clapière d'Embrun, sur la Durance, est également connu pour la période moderne (Dumont 2013 : 20 et Mesqui 1986 : 135 et 219). L'autre exemple est un franchissement sur la Saône à Lyon, le pont de Saint-Vincent (Gautier 1765 : 177 à 180, pl. xvii) (fig. 4). Par ses dimensions, mais surtout la largeur de la pile qui est de 4,5 m, voisine de celle du pont blésois qui est de 4,64 m, l'ouvrage de Saint-Vincent est à rapprocher de celui de Blois.

Pour le second volume, le SAU, le corpus d'éléments documentaires comprend désormais 2732 éléments documentaires (ED). Ces ED proviennent de deux types de sources archéologiques. Les rapports issus de l'archéologie préventive constituent la principale source. L'autre source est celle issue des actions de terrain menées lors des différentes campagnes de prospection réalisées dans le cadre du PCR depuis 2013 (archéologie programmée). Ces investigations correspondent aux recherches faites dans le val par Eyméric Morin, Guillaume Hulin et Amélie Laurent-Dehecq, et dans la Loire sous la direction d'Emmanuelle Miejac et Didier Josset, ainsi que celles provenant des analyses effectuées sur le bâti de Vienne, dirigées par Victorine Mataouchek durant les années 2014, 2016 et 2017. Les autres données mobilisées hors opérations de terrain sont celles issues des publications, des bases de données patrimoniales, des documents planimétriques et iconographiques et plus rarement des documents d'archives. Les éléments documentaires ayant comme origine des documents d'archives proviennent principalement des études engagées sur le faubourg de Vienne par Diane Carron et Michel Philippe. L'équipe a décidé que les derniers dépouillements « d'archéologie préventive » concerneront les opérations réalisées en 2020 ou 2021. C'est-à-dire que les dépouillements de rapports, principalement réalisés par François Capron, sont maintenant en voie d'achèvement. Le corpus de rapports archéologiques à dépouiller concerne 194 Repères Archéologiques de Terrain (RAT) dont 167 issus de l'archéologie préventive. Il convient dorénavant de compléter et de corriger les notices déjà rédigées, et de produire les éléments documentaires. Le reste à faire est clairement identifié, dépouillement de quelques

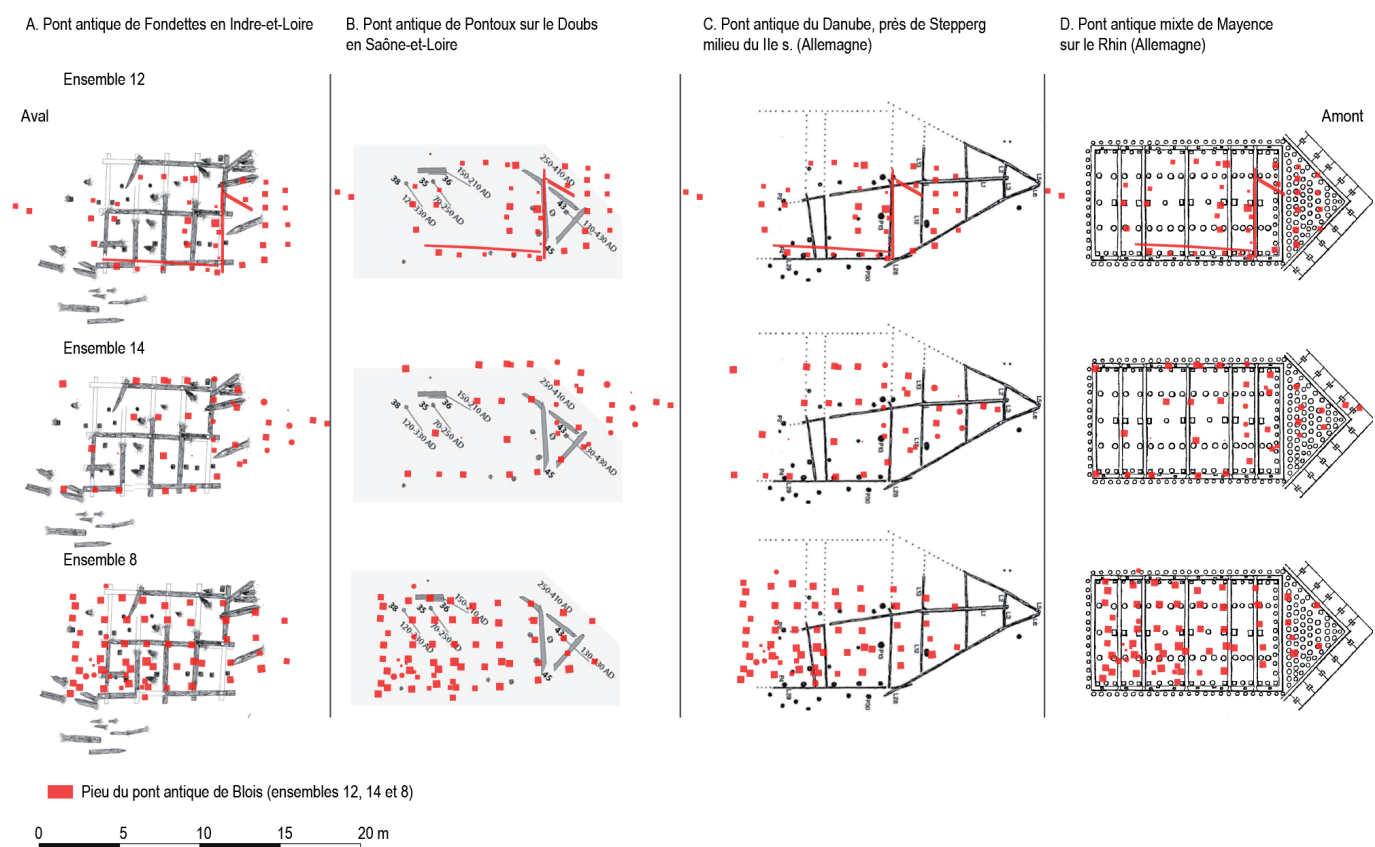
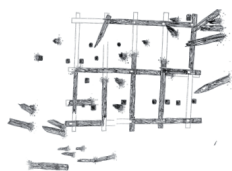


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : superposition des plans de trois piles du pont antique de Blois sur des plans de vestiges d'ouvrages de même période étudiés en France et en Allemagne. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

rapports d'opération préventive, rédaction et enregistrement des notices des campagnes de prospection sur le bâti des années 2016 et 2017 et des données résultant des recherches de Michel Philippe. Ces éléments documentaires constituent la donnée source mise en œuvre dans le projet de Synthèse Archéologique Urbaine de Blois ; elles sont représentées par des points dans le projet SIG. La donnée comporte une rubrique fonctionnelle

associée à six bornes chronologiques. Les rubriques sont au nombre de trente. Ce sont celles utilisées dans les SAU. Les datations seront revues et corrigées pour chacune des notices. Toute la documentation associée aux travaux du SAU est enregistrée dans zotero et dans la Blésoise (base de données PostGIS du PCR) afin d'être liée aux entités topographiques de toutes natures.

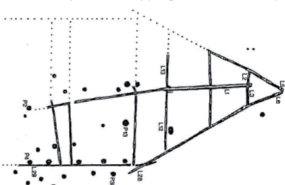
A. Pont antique de Fondettes en Indre-et-Loire



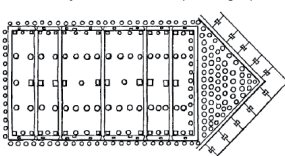
B. Pont antique de Pontoux sur le Doubs en Saône-et-Loire



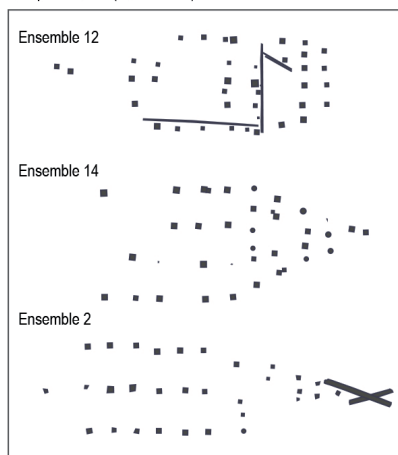
C. Pont antique du Danube, près de Stepperg milieu du IIe s. (Allemagne)



D. Pont antique mixte de Mayence sur le Rhin (Allemagne)



E. Pont antique de Blois (Loir-et-Cher)



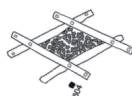
F. Pont de Blois (caisson du haut Moyen Âge) (Loir-et-Cher)



G. Pont de Cromwell sur le Trent (caisson du haut Moyen Âge) (Angleterre)

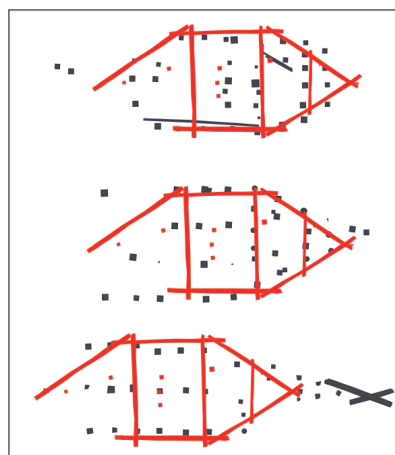
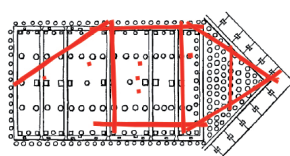
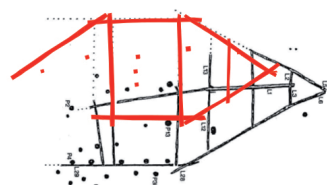
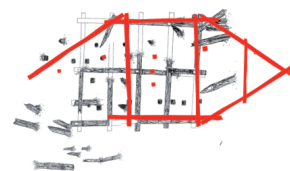


H. Pont de Hemington sur le Trent (caisson du haut Moyen Âge) (Angleterre)



Aval

Amont



Bois d'une pile du pont du milieu du Xe s. de Blois

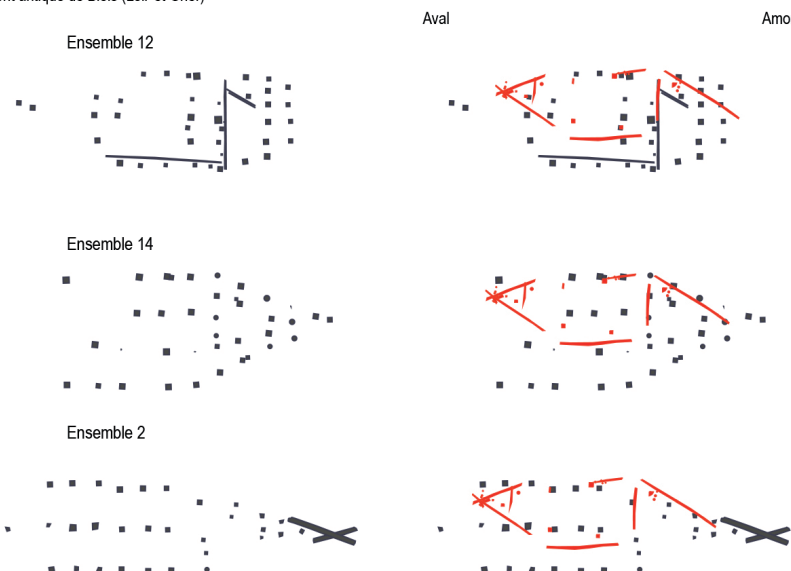
0 5 10 15 20 m

Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : superposition du plan d'une pile du pont du milieu du Xe s. de Blois sur des plans de vestiges d'ouvrages similaires connus en France, en Allemagne et en Angleterre. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

La finalisation du travail de dépouillement, toutes sources considérées, est la production de synthèses par période, lesquelles prendront appui sur les Repères Urbains (RU), composantes fonctionnelles de l'espace et du temps urbain. En prévision de la mise en œuvre des éléments documentaires pour la création des phases de Repères Urbains – subdivisions chronologiques des Repères Urbains –, des requêtes ont été créées dans la base de données du projet pour permettre la pleine exploitation

de la chronologie dans la définition des entités urbaines. L'utilisation de ces requêtes, conçues par Thomas Guillemard, facilite aussi le travail d'harmonisation des attributs de datation que l'on détermine à chaque ED, révision indispensable pour ces éléments qui sont à la source de la réflexion historique à venir. À ce jour, 128 phases de Repères Urbains concernent 102 Repères Urbains RU. Leur représentation est le point, la ligne ou le polygone. Chaque phase RU est constituée d'une fonction et des

A. Pont antique de Blois (Loir-et-Cher)



B. Pont de Blois (caisson du milieu du Xe s.) (Loir-et-Cher)



C. Pont de Blois (caisson du milieu du XIe s.) (Loir-et-Cher)



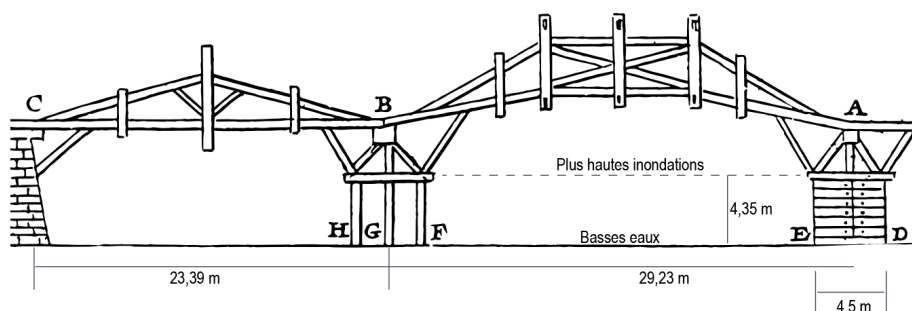
D. Pont de Cromwell sur le Trent (caisson du haut Moyen Âge) (Angleterre)



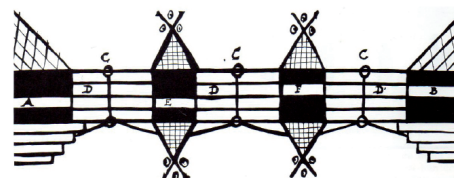
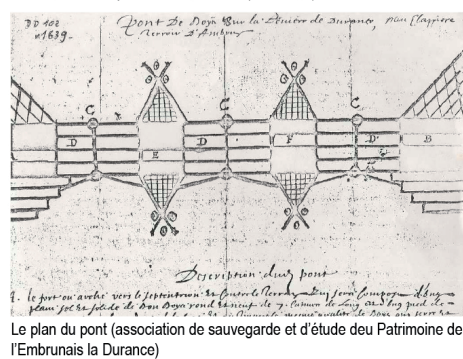
E. Pont de Hemington sur le Trent (caisson du haut Moyen Âge) (Angleterre)



F. Pont de Saint-Vincent sur la Saône (1637)



G. Pont de la Clapière sur la Durance (vers 1639).



Plan du pont de la Clapière d'Embrun



Restitution du pont d'Embrun sur la Durance par Jean Mesqui

Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : superposition du plan de la pile du pont du milieu du XI<sup>e</sup> s. de Blois sur des plans de vestiges d'ouvrages similaires connus en France et en Angleterre et illustrations des ponts de Saint-Vincent et d'Embrun. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

six bornes chronologiques. Les fonctions, au nombre de douze, sont celles en usage dans les SAU. La production de synthèses par période commence par les travaux de synthèse qui portent sur la transformation fluviale en fond de vallée durant le Pléistocène supérieur et l'Holocène. Elle se poursuit par un bilan de l'occupation avant la ville de Blois, depuis le Néolithique jusqu'à La Tène ancienne, sur un territoire plus vaste que celui de la commune de Blois. Ce travail réalisé par Hélène Froquet-Uzel et David Josset ouvre ainsi sur la synthèse urbaine et l'évolution topographique de la ville. Pour l'espace urbain, la période la mieux maîtrisée court de l'époque gauloise au haut Moyen Âge (Aubourg et Josset 2022 a et b, Lorans 2022 et Aubourg, Capron et Josset à paraître). La mise en place et l'évolution de la topographie urbaine sur un vaste territoire, et en particulier en rive gauche, ont été abordées par plusieurs études : d'une part par l'expertise du bâti actuel sous la direction de Victorine Mataouchek, d'autre part par des recherches en archives réalisées par Diane Carron et Michel Philippe. L'analyse approfondie du parcellaire de Blois et de son val sur le temps long est en cours sous la direction de Gaël Simon. Cette recherche prend appui sur le cadastre numérisé du début du XIX<sup>e</sup> s., des données parcellaires inédites (projet SoLidar), des documents anciens (textuels, iconographiques et planimétrique), et de toutes les données produites ou mises en œuvre par l'équipe du PCR (Aubourg, Josset et Simon à paraître).

### Viviane Aubourg, Didier Josset

Aubourg, Capron et Josset à paraître : AUBOURG V., CAPRON F., JOSSET D., « Blois du IV<sup>e</sup> au Xe siècle : premiers éléments de synthèse urbaine », in XXXVIII Journées internationales de l'AFAM, Lyon, 05-08 octobre 2017, *La ville de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne, [s.n.], Lyon.

Aubourg, Josset et Simon à paraître : AUBOURG V., JOSSET D., SIMON G., « L'eau et ses usages à Blois du Xe au XIII<sup>e</sup> s. comme éléments structurant de l'espace urbain », in *L'eau dans les villes d'Europe au Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)* : un vecteur de transformation de l'espace urbain, actes 21-23 octobre 2021, Université de Tours, Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, FERACF, Tours.

Aubourg, Josset 2022 : AUBOURG V., JOSSET D., « Blois (Loir-et-Cher) durant l'Antiquité tardive », in *Les modes de construction privée de l'Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire*, actes de la table-ronde d'Orléans, 20 octobre 2017, vol. 78, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la revue archéologique du Centre de la France », pp. 97-113.

Aubourg, Josset 2022 : AUBOURG V., JOSSET D., « Blois (Loir-et-Cher) durant l'Antiquité tardive : matérialité urbaine, un état de la question », in *Les modes de construction privée de l'Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire*, actes de la table-ronde d'Orléans, 20 octobre 2017, vol. 78, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la revue archéologique du Centre de la France », pp. 98-115.

Dumont 2013 : DUMONT A., « Les ponts de la Loire à l'époque gallo-romaine », in *La Loire, la guerre et les hommes : Histoire géopolitique et militaire d'un fleuve, actes du colloque d'Angers, musée du Génie, du 22 mars 2012*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « enquêtes & documents 46 », p. 43-61.

Dumont et Bonnamour 2011 : DUMONT A., BONNAMOUR L., « Pontoux, Saône-et-Loire Pont sur le Doubs », in : *Les ponts routiers en Gaule romaine* : actes du colloque tenu au Pont du Gard du 8 au 11 octobre 2008, Montpellier-Lattes : Editions de l'association de la Revue archéologique de Narbonnaise, coll. « Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise, 41), p. 343-346.

Frank et Hanel 2019 : FRANK T., HANEL N., *Auf dem Holzweg... Eine Würdigung für Ursula Tegtmeier.*, Die Frankenfeldzüge der Kaiser Konstantin I. und Valentinian I. – Überlegungen zur spätrömischen Rheinbrücke zwischen der « Colonia Agrippina » und dem rechtsrheinischen « castrum Divitensium » anhand dendrochronologischer Daten., 30 : 125-164.

Gautier 1765 : GAUTIER H., *Traité des ponts* [en ligne], 4e éd., Paris : Vve Duchesne, URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k85675c> [lien valide au 27 août 2024].

Jud 2007 : JUD P., « Keltische Brücken – verkannte Monumente », in *La Tène, La Recherche – Les Questions – Les Réponses*, catalogue d'exposition, Zürich : Landesmuseum, p. 86-96.

Lorans 2022 : LORANS É., « Les villes ligériennes d'Orléans à Nantes du III<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle », in *L'Antiquité Tardive en Gaule ATEG VI, L'Antiquité tardive dans le centre et le centre-ouest de la Gaule (III<sup>e</sup> – VII<sup>e</sup> s.)*, Actes du Colloque international ATEG VI – Université de Tours, 6-8 décembre 2018, Tours : FERACF, coll. Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France 81», p. 147-165.

Mesqui 1986 : MESQUI J., *Le pont en France avant le temps des ingénieurs*, Paris : Picard, 312 p.

Prell 2011: PRELL M., «Die römische Donaubrücke bei Stepperg. Eine Brücke bislang unbekannten Typs ?», in *Archäologie der Brücken*, Regensburg : [s.n.], p. 110-115.

Seigne et Neury 2007 : SEIGNE J., NEURY P., « Les ponts antiques sur la Loire », in *Tours antique et médiéval. Lieux de vie, temps de la ville, 40 ans d'archéologie urbaine*, Tours : FERACF, coll. Supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France», p. 232-238.

Ripper et Darrah 2009: RIPPER S., DARRAH R., «Bridges I : The Late 11th – to Early 12th century Bridge», in *The Hemington Bridges. The excavation of three medieval bridges at Hemington Quarry near Castle Donington*, Leicestershire, Leicester Archaeology Monograph, Leicester : [s.n.], p. 13-43.



La fouille d'une durée d'un an s'est déroulée d'octobre 2021 à octobre 2022, en préalable à l'aménagement de l'îlot Saint-Vincent par la société 3 Vals Aménagement. Les investigations ont été réalisées par l'Inrap à l'intérieur d'un périmètre de 6 250 m<sup>2</sup> et sur une superficie décapée de 3 800 m<sup>2</sup>, dans un secteur proche du cœur de la ville médiévale et moderne, mais hors de l'espace clos par l'enceinte du XIII<sup>e</sup> s. On se trouve à environ 150 m au nord du promontoire, siège du site castral. Les zones fouillées occupent la base du coteau méridional et le fond de la vallée de l'Arrou, affluent de la Loire, aujourd'hui canalisé et couvert. Elles s'étendaient de part et d'autre d'une voie ancienne appelée rue du Pont-du-Gast et, pour partie, dans les anciens jardins royaux Renaissance.

La zone à l'est de l'emprise étudiée était disposée au plus près de l'ancien cours d'eau, suppose-t-on de part et d'autre de son tracé (fig. 1 et 2). Cette zone était soumise à une cote de fond de fouille. La stratification maximum étudiée a donc été d'une épaisseur de 4,10 m dans un sondage ponctuel, où les séquences les plus anciennes sont attribuables au XV<sup>e</sup> s.

L'emprise principale de la fouille, à l'ouest, a été quant à elle fouillée en totalité. La conservation du sous-sol s'est avérée très bonne avec une épaisseur de la stratigraphie comprise entre 0,30 m (sur le versant occidental) et 5 m au plus près de la rivière.

Jean-Philippe Baguenier L'occupation du site est confirmée sur deux millénaires du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au XXI<sup>e</sup> s. Cependant, l'enregistrement des activités dans la stratification n'est absolument pas homogène, d'où parfois le sentiment de hiatus, en particulier dû à l'absence d'aménagements structurés. Le mobilier ne conforte pas ce premier constat, aucun hiatus chronologique n'étant perceptible sur toute la durée probable de l'occupation.

À ce stade de l'étude, les traces d'occupations antérieures à l'Antiquité sont quasi-inexistantes.

Les aménagements les plus anciens datent du Haut-Empire. Un axe de circulation primitif a été détecté proche du fond de vallée, se déployant sur son versant occidental. Il se compose de matériaux calcaires et siliceux prélevés sur place, nivelés et bordés de fossés de direction NOO-SEE. Quelques ornières témoignent de son utilisation. Les sections de la voie qui ont été observées en plan et en coupe permettent difficilement d'en estimer la largeur. Il s'agit des vestiges d'un chemin rural mal conservé aux abords duquel les indices d'habitats clairement identifiés sont encore rares.

Les fragments de sigillée d'Argonne et de DSP sont relativement fréquents dans plusieurs contextes ; mais leur caractère datant n'est pas encore formellement établi. Ce mobilier qui suggère des rejets d'habitat urbain, pourrait, pour une part seulement, provenir du comblement d'un fossé dans les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.

Le chemin antique subsistera sous plusieurs formes, fonctions et divers tracés jusqu'à nos jours, en particulier très bien conservé à partir du VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. Si le rôle structurant du cours de l'Arrou est bien mis en évidence pour le début de la période Moderne, à partir du XIII<sup>e</sup> s. au plus tard, l'axe de circulation apparaît aussi comme une entité structurante forte de part et d'autre de laquelle se déploient les activités qui évolueront selon leurs fonctions et leurs rythmes propres.

Du VIII<sup>e</sup> au X<sup>e</sup> s. se développe un important pôle d'habitat à l'ouest de la voie – le côté oriental, espace compris entre voie et cours d'eau, n'était pas accessible à la fouille –, ainsi l'activité de bord de rivière échappe totalement à l'analyse.

Globalement, on distingue un pôle d'occupation très dense et des structures d'habitat bien plus lâches réparties sur toute la longueur du site, sans qu'aucune organisation parcellaire ne soit encore nettement mise en évidence (fig. 2).

Des constructions sur poteaux (analyse stratigraphique et spatiale à réaliser), des silos, parfois regroupés en batterie, des dépotoirs, des fosses de prélèvement de matériaux, un puits et des fours en témoignent – ainsi qu'une stratification de surface intégrant des sols et des terres noires sur plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur.



Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : vue générale du site vers le sud-est en cours de fouille (janvier 2022). (Joël David, Olivier Denux, Inrap)





Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : plan général provisoire des vestiges triés par date et identification des grands ensembles bâtis. (Sylvia Bigot-Jouanneau, Didier Josset, Inrap)

Une voie est exceptionnellement bien conservée (fig. 3). Un tronçon s'apparenterait même à une rue bordée de trottoir(s). La succession des chaussées est observable sur une largeur minimale de 10 m et 60 m de longueur. Les matériaux mis en œuvre sont des graviers, des cailloutis et des blocs plus ou moins gros, en calcaire ou calcaro-siliceux, au gré des réfections et des reconstructions plus significatives de la chape de roulement, de la mise en place de bordures, le tracé de la chaussée change.

Des fossés, avec de possibles talus pour certains, les caniveaux et les ornières ont des tracés très fluctuant. Ils matérialisent et permettent de visualiser l'évolution de l'espace de circulation ; laquelle n'est pas encore connue dans le détail. Il en est de même pour le secteur nord-ouest où les structures d'habitat gagnent manifestement sur une chaussée.

Le plan en éventail des axes de ces différentes entités, de NO-SE à NNO-SSE, pourrait suggérer la présence d'un carrefour ou bien des effets d'adaptations à de nouvelles contraintes à l'intérieur même de la vallée de l'Arrou, en amont du site étudié.

Pour ce qui est des activités pressenties, outre l'habitat proprement dit, on dispose d'indices d'activité métallurgique avec des battitures et des scories, peut-être des foyers et des fours. Les activités agropastorales (VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.) sont aussi probables et l'on s'interroge sur une possible activité commerciale de certains produits agricoles qui seraient entreposés en silos en bord de rue.

La création de l'établissement carolingien en périphérie de la ville, mais à proximité immédiate du castrum, consolide l'idée d'une renaissance urbaine à l'œuvre à Blois en cette seconde partie du haut Moyen Âge.

Au XI<sup>e</sup>, s'achevant au XIII<sup>e</sup> s., l'axe de la voie dévie encore pour concorder avec celui qui demeurera ensuite jusque dans les années 1960. Les vestiges d'habitats sont bien moins nombreux que pour l'époque qui précède, mais a priori de même nature. Aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s., ils révèlent un déplacement des espaces occupés en direction du fond de la vallée, peut-être à l'est de la voie.

L'évolution définitive du tracé de la voie pourrait être la conséquence d'une transformation urbaine considérable : on pense à la construction de l'enceinte de ville dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.

En parallèle, la mise en place d'une trame proprement urbaine à l'ouest de l'axe de circulation pourrait être effective à partir du XIV<sup>e</sup> s., précédée par des établissements pionniers. Une bâtisse dont d'importants vestiges subsistent en bordure du site est édifiée dans le deuxième quart du XIII<sup>e</sup> s. Mise en évidence en 2017, son statut autant que sa fonction interroge en ce lieu (Bryant 2017).

Les vestiges d'une activité métallurgique sont avérés à l'ouest du site pour le XIII<sup>e</sup> ou le XIV<sup>e</sup> s. avec la découverte d'un four (peut-être de fusion ?) et de déchets de métallurgie du cuivre et de ses alliages (Josset et al. 2019). La fouille récente n'a apporté aucune donnée supplémen-

taire à mettre en rapport avec cet artisanat.

Au XIII<sup>e</sup> s., les limites de la rue ne sont pas encore clairement définies pour cette époque d'importantes transformations. L'espace aménagé pour accueillir la chaussée serait précédé par le décaissement du sol sur le versant ouest de la vallée.

Ces travaux s'apparentent à un aménagement du relief dont la conséquence immédiate serait la mise en place d'un effet de terrasse à l'ouest, sans que l'on en perçoive encore la forme exacte.

À l'est, la construction de murs de parcelle, sur tout ou partie du tracé, et l'aménagement de passages vers les parcelles orientales, ne pourraient dater que du XIV<sup>e</sup> s.



Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : vue générale vers le nord-ouest d'une portion de la voie des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. : caniveaux et ornières en cours de fouille, mire de 1 m. (Mathieu Nicolas, Inrap)

Le faubourg voit son habitat se transformer et se densifier au plus tard à partir du XV<sup>e</sup> s., étant entendu que les modalités de cette évolution soient encore à décrire et à comprendre dans le détail. La densification du bâti, qui est perceptible le long de la rue, se déploie dans toute la profondeur du parcellaire.

La rue connaît des phases de réfections continues avec une largeur de 6 m désormais fixe. Un état daté du XV<sup>e</sup> s. est doté d'un trottoir d'1,30 m de large (fig. 4).

Une bâtisse contemporaine de cet état retient l'attention. Située au nord du site, sa porte d'entrée était partiellement conservée avec un seuil établi au niveau du trottoir de la rue.

Le rez-de-chaussée de la maison a été fouillé sur une partie de son emprise : sur un sol en terre battue, des zones rubéfiées pourraient correspondre à des zones de travail et pour certaines à des foyers. Les petits aménagements sont nombreux : trous de poteau, mais surtout de piquet, petites cloisons internes, fosses et un cendrier. La présence récurrente de battitures sur le sol et dans certains comblements permet de supposer l'existence d'une forge.

Avec l'avènement de Louis XII en 1498, Blois devient la ville-résidence du souverain. Ce nouveau statut entraîne l'édification de nombreux hôtels particuliers dans la cité

mais aussi dans des secteurs moins densément lotis, notamment la vallée de l'Arrou. Un hôtel particulier est documenté par des photographies du début du XX<sup>e</sup> s. en limite extérieure nord de la fouille.

C'est ce type d'implantation qui pourrait être à l'origine d'importants travaux de nivellement à l'est du site qui ponctuellement a pu entraîner le rehaussement significatif des terrains. Le bâti qui pourrait lui être associé est encore très mal caractérisé à ce stade de l'étude.

Les entités structurantes semblent toutes fixées à partir du tracé supposé de l'Arrou. Des aménagements et des divisions parcellaires ont été reconnus : maçonneries, sols d'habitats intérieurs et extérieurs, chemins ou passages.

Plus proche de la voie, mais toujours à l'est de celle-ci, les parcelles connaissent le même type de remblaiement massif, mais l'étude de la stratification par la fouille pourrait attester la variété des usages du sol dans ces emprises, peu divisées (grandes parcelles) et non habitées. Les parcelles sont dédiées à des activités agropastorales (prairies, champs, jardins), elles servent aussi de zones de rejets de détritiques (décharges).

À l'ouest de la rue, des maisons sur caves attestées pour les périodes les plus récentes pourraient, au moins pour certaines, avoir été édifiées dès cette époque.

À proximité, les jardins royaux sont progressivement aménagés et, au début du XVI<sup>e</sup> s., deux jeux de paume sont implantés. Un grand jeu de paume est construit sur une terrasse haute, localisée en dehors de l'emprise fouillée,



Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : vue vers le sud d'une portion de la voie et du trottoir du XV<sup>e</sup> s., mire de 1 m. (Jérôme Tricoire, Inrap)

mais en partie étudié lors d'un diagnostic en 2019 (Josset et al. 2019).

C'est un jeu de courte paume doté de dimensions moindres qui a été fouillé le long de la rue. Les travaux préparatoires à la construction de l'édifice ont consisté à aplanir le sol après dérasement du bâti existant. Les vestiges bien conservés montrent deux états sur la durée supposée de son utilisation aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

La première salle est équipée d'une aire de jeu de 6 m de large et près de 26 m de longueur, couverte de car-



reaux de terre cuite et bordée d'une galerie le long de sa façade orientale (fig. 2 et 5). L'aire de jeu, tout autant que la galerie, connaît des réfections nombreuses.

Un habitat contemporain et contigu à cette salle a été étudié au nord-ouest. Au sud-ouest de l'édifice s'étend probablement un espace paysager libre de toute construction.

La seconde salle découle de l'agrandissement de l'édifice qui pourrait intervenir dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. L'aire de jeu mesure désormais entre 8 et 9 m de large et 30 m de longueur (fig. 2). Trois galeries bordent alors l'aire de jeu, le long des petits côtés et toujours sur son côté le plus long, à l'est. Au nord-ouest, le jeu de paume prend appui sur d'anciennes maçonneries d'époque médiévale.

Ce deuxième état du jeu de paume comporte un dispositif architectural caractéristique à ce type d'édifice, mais absent de la construction du premier état : il s'agit du tambour, organe en saillie du mur opposé à la grande galerie (fig. 6).

L'installation de la confrérie des Jésuites le long de la rue du Pont-du-Gast au cours du XVII<sup>e</sup> s. entérine le phénomène de constitution de vastes parcelles à l'est de la rue. L'aménagement des jardins et l'édification des bâtiments conventuels sont précédés par d'importantes phases de nivellement qui se traduisent par un net rehaussement



Fig. 5 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : vue générale vers le nord-ouest de l'aire de jeu de courte paume, 1er état du XVI<sup>e</sup> s., et la galerie principale en cours de fouille sur la droite, états 1 et 2. (Didier Josset, Inrap)



Fig. 6 : Blois (Loir-et-Cher) 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : vue zénithale de la base du tambour du jeu de courte paume, 2e état, du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s., mire de 1 m. (Jérôme Tricoire, Inrap)

du sol. Pour cette période d'occupation, une organisation parcellaire rayonnante est adoptée de part et d'autre du tracé courbe de l'Arrou qui traverse l'emprise de fouille au nord-est du site. Le ruisseau est indubitablement un axe marquant de la topographie du site aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.

À l'ouest de la rue, habitats, commerces et artisanats perdurent ; ils occupent toute la profondeur de l'îlot occidental. Un atelier de forgeron des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s. a notamment été identifié juste au nord de l'édifice du jeu de paume qui restera en usage, au moins jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> s.

Ce n'est que dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. que des aménagements en transforment définitivement la fonction.

Peut-être en conséquence des événements révolutionnaires, l'Arrou déjà canalisée, sera recouverte avant 1810, disparaissant définitivement du parcellaire. Une partie des constructions conventuelles sera détruite. L'édification du Bureau de Bienfaisance dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. affecte tout l'espace situé à l'est de la rue.

Les îlots qui bordent la rue du Pont-du-Gast connaîtront une dernière transformation de taille dans les années 1960 et seront rasés dans la continuité des vastes travaux d'urbanisme liées à la reconstruction.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un nouveau schéma de circulation, la rue du Père Monsabré sera ouverte au nord et la rue du Pont-du-Gast sera réalignée à l'ouest. Le nouvel îlot sera dédié au stationnement jusqu'en 2021.

**Didier Josset**

Bryant 2017 : BRYANT S., Centre - Val de Loire, Loir-et-Cher, Blois, Îlot Saint-Vincent : 41, rue du Pont-du-Gast : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

Josset et al. 2019 : JOSSET D., JESSET S., HOUSSEIER J., MATAOUCHEK V., THOMAS N., TROUBADY M., Centre-Val de Loire, Loir-et-Cher : Blois, 2 à 6 rue du Pont-du-Gast : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

## Rue de Villoiseau, les Prés-Fleuris 2

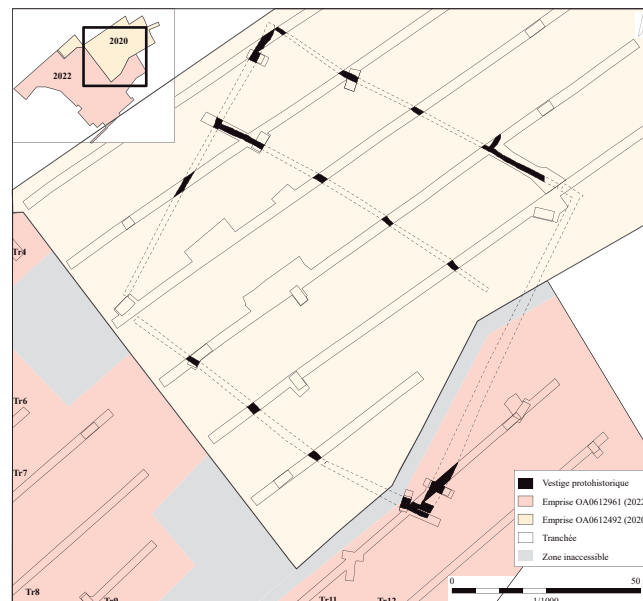
L'opération de diagnostic rue de Villoiseau, les Prés-Fleuris 2 est localisée sur la commune de Blois, dans le Loir-et-Cher. L'emprise prescrite de 35 911 m<sup>2</sup> s'implante sur le plateau nord de la Loire, à environ 3 km au nord-ouest du centre-ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre d'un programme immobilier visant à construire des maisons individuelles.

Les premiers vestiges de l'activité humaine dans ce secteur sont matérialisés par l'aménagement d'un angle d'enclos fossoyé datant de La Tène finale (150 à 80 av. J.-C.). La découverte de ces fossés permet de finaliser le plan de l'établissement rural gaulois mis au jour sur les parcelles contigües en 2019. L'habitat se caractérise par un enclos fossoyé de 94 m de côté. Il est marqué par la bipartition de son espace soulignant vraisemblablement sa bipartition fonctionnelle.

Entre les périodes antique et contemporaine, les aménagements réguliers de chemins, de fossés parcellaires, de plantation, et de fosses d'extractions suggèrent que ce secteur étudié du plateau continu à être occupé et mis en valeur. Sur ce temps long, l'aire comprise dans le diagnostic a une vocation agropastorale et les occupations domestiques sont à rechercher en périphérie comme le

démonstreraient les vestiges des XIV-XV<sup>e</sup> s. mis au jour sur la partie sud-ouest des parcelles prescrites.

Grégory Poitevin



Blois (Loir-et-Cher) rue de Villoiseau, les Prés-Fleuris 2 : synthèse des vestiges protohistoriques des opérations rue Villoiseau. (Béatrice Marsollier, Inrap)

## 17 quai de l'Abbé-Grégoire

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois, dans le Loir-et-Cher. L'emprise prescrite de 14 419 m<sup>2</sup> s'inscrit dans la vallée de la Loire, le long du fleuve. Elle est surplombée par le coteau sur lequel est implanté le château royal de la ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation des bâtiments et des terrains de l'ancienne abbaye de Saint-Lomer, devenu l'Hôtel-Dieu depuis le début de la période contemporaine.

Les sondages réalisés ont permis de démontrer la présence de dépôts archéologiques d'une épaisseur supérieure à 1,30 m et dépassant par endroit 2,50 m. Le substrat calcaire et les alluvions anciennes n'ont jamais été atteints. Ces données soulignent le fort potentiel archéologique sur cette étroite bande de terrain longeant le fleuve. Ce secteur a été fortement remblayé à l'occasion des différentes phases de restructuration du complexe monastique. Ces apports ont eu pour avantage de protéger les vestiges de chacune des phases d'occupation du site.

À la base de deux sondages profonds, la découverte de mobilier céramique et d'un mur confirment la présence d'une occupation antique dans le quartier. Les données ne permettent pas d'interpréter les vestiges, mais fournissent les cotes d'apparition de ces strates anciennes.

Le diagnostic a essentiellement collecté des informations



Blois (Loir-et-Cher) 17 quai de l'Abbé-Grégoire : sondages 6, 5 et 4 implantés dans les anciens jardins de l'abbaye. (Grégory Poitevin, Inrap)



sur le développement de l'abbaye, de la toute fin de la période médiévale et à celle contemporaine. Ainsi, des éléments de bâti médiévaux et des logis de la période moderne sont apparus à l'est du monastère. Les sondages ont également permis de documenter l'agrandissement foncier du complexe monastique et les changements de vocation de ces terrains au fur et à mesure des restructurations.

L'exploration archéologique a également documenté les principaux événements de ce site classé au titre des monuments historiques : le sac des huguenots au XVI<sup>e</sup> s., les phases de reconstruction avec l'arrivée des Mauristes au XVII<sup>e</sup> s. puis les grandes campagnes de travaux de la fin du XVII<sup>e</sup>, au début du XVIII<sup>e</sup> s. et pour finir du milieu du XIX<sup>e</sup> s.



Blois (Loir-et-Cher) 17 quai de l'Abbé-Grégoire : sondage 9 probable vivier antérieur à la fin di XVIII<sup>e</sup> s. (Joël Duval, Inrap)

**Grégory Poitevin**

Gallo-romain

## BLOIS Rue du Bourg-Neuf

Moyen Âge

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois (Loir-et-Cher). L'emprise prescrite de 6 580 m<sup>2</sup> s'implante sur le plateau nord de Blois, à proximité du coteau surplombant la ville antique puis médiévale. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation urbaine du quartier du Bourg-Neuf.

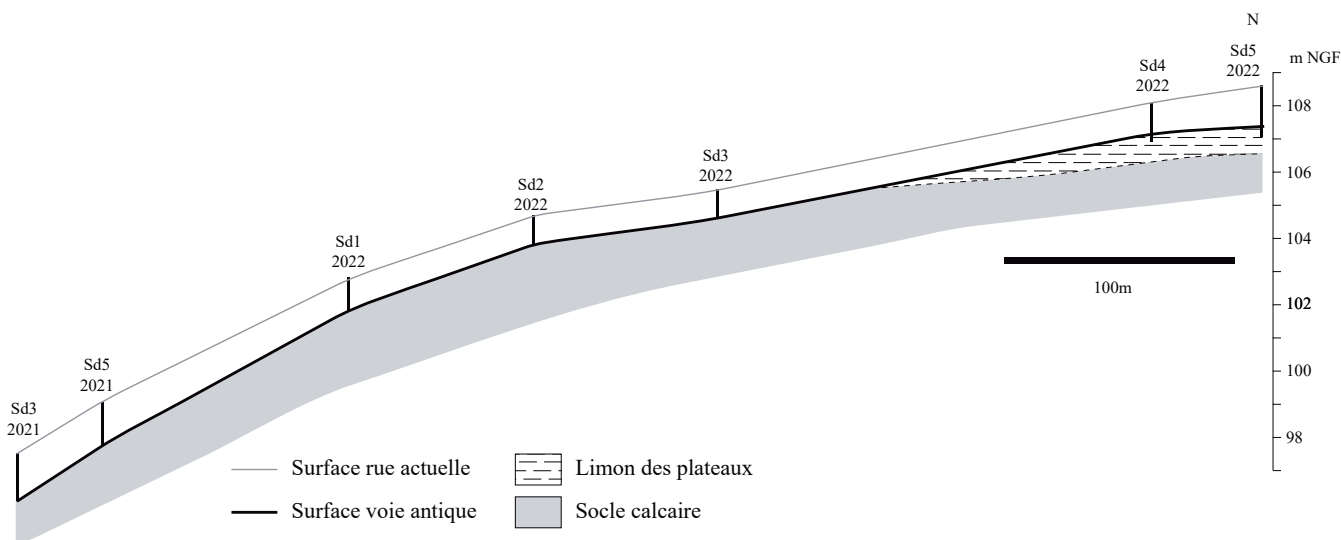
Les sondages réalisés dans le quartier ont démontré que l'épaisseur des dépôts archéologiques est conservée entre 0 et 0,90 m. Cet important écart souligne un potentiel archéologique contrasté dans ce secteur. Les réseaux enterrés contemporains et les travaux récents d'élargissement de la rue ont largement impacté les vestiges antiques et médiévaux potentiellement en place.

Cependant, les sondages réalisés au cours de l'intervention ont permis de préciser le tracé de la voie antique reliant Chartres à Bourges au-delà des limites urbaines de Blois. Ce tronçon confirme la rationalisation des moyens employés pour sa réalisation. En effet, la voie

s'adosse directement sur le socle calcaire sur la partie la plus pentue du relief. Puis, des remblais de calcaire sont utilisés pour stabiliser la bande de roulement sur la partie limoneuse et plane du plateau.

Le diagnostic a permis de collecter des éléments confirmant la création du faubourg du Bourg-Neuf au cours du Moyen Âge classique. Il confirme également l'ampleur des remaniements touchant le quartier à la fin XIV<sup>e</sup> s. Ces travaux initient la fixation de la trame urbaine dans ce secteur et permettent le développement de l'habitat extra muros.

**Grégory Poitevin**



Blois (Loir-et-Cher) rue du Bourg-Neuf : coupe schématique de la rue du Bourg-Neuf. (Philippe Gardère, Inrap)

Une opération de diagnostic archéologique a été menée en juin 2022 par l'Inrap dans l'emprise de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Laumer de Blois, située en bord de Loire non loin du château royal. L'établissement monastique, dont la fondation remonte au début du X<sup>e</sup> s., a perduré jusqu'à la Révolution avant d'être transformé en une structure hospitalière rattachée à l'Hôtel-Dieu au XIX<sup>e</sup> s. Dans le cadre de l'opération, deux zones de l'ancien monastère ont été diagnostiquées : l'aile ouest du cloître qui a fait l'objet d'une étude de bâti et le jardin du préau claustral qui a pu être sondé à la pelle mécanique. Les espaces périphériques du cloître, au sud et à l'est, ont fait l'objet d'une autre opération de diagnostic dirigée par Grégory Poitevin en 2022.



Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) Hôtel-Dieu : enduit peint en place dans l'aile ouest du cloître. (Thomas Pouyet, Inrap)

Le diagnostic du bâtiment des celliers a permis de mettre en évidence les différents états de l'édifice depuis sa construction, probablement au début du XIII<sup>e</sup> s. où il était surmonté d'un grenier, jusqu'à sa transformation en hôpital au XIX<sup>e</sup> s. L'opération a montré le fort potentiel archéologique du lieu, notamment au premier niveau du bâtiment où des enduits peints en place et des culs-de-lampe sculptés témoignent de l'existence ancienne d'un espace résidentiel au XIII<sup>e</sup> s. (fig. 1). Un sondage effectué au sein des maçonneries a également permis de récupérer près de 70 fragments d'enduits peints, qui avaient été intégrés dans le mur lors de réfections ultérieures. Dans les niveaux supérieurs, les sondages muraux ont permis de documenter les transformations apportées au bâtiment, notamment l'aménagement d'un chemin de ronde crénelé conservé le long du mur gouttereau de l'édifice à l'ouest, lié à l'intégration de l'abbaye à l'intérieur du mur de ville à la toute fin du XIII<sup>e</sup> s.

Les sondages réalisés dans le cloître ont permis de démontrer la présence de dépôts archéologiques d'une épaisseur supérieure à 160 cm, sans que le substrat soit jamais atteint (fig. 2). Le fort potentiel archéologique du site a pu être mise en exergue via la découverte d'un espace funéraire antérieur à l'arrivée des moines, matérialisé par des sépultures en sarcophage (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.) potentiellement associées à l'église Saint-Lubin, mais également par l'identification de plusieurs phases liées à l'occupation monastique, depuis la fondation de l'abbaye



Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) Hôtel-Dieu : vue des structures archéologiques identifiées dans la tranchée du cloître. (Thomas Pouyet, Inrap)

au X<sup>e</sup> s. jusqu'à la transformation en Hôtel-Dieu. L'usage funéraire est attesté au X<sup>e</sup> s. par l'inhumation d'un très jeune défunt et au XIV<sup>e</sup> s. par une sépulture en pleine terre, à proximité de maçonneries dérasées qui étaient décorées d'enduits peints et appartenaient aux bâtiments monastiques ou à la galerie de circulation de l'aile orientale du cloître. L'unique vestige de l'époque moderne est une base de colonne engagée qui appartiendrait à l'aile orientale du cloître, reconstruite par les mauristes vers 1626. Une phase de reconstruction liée aux destructions des Guerres de Religion si l'on en croit les descriptions des ruines du monastère au XVII<sup>e</sup> s.

**Thomas Pouyet**



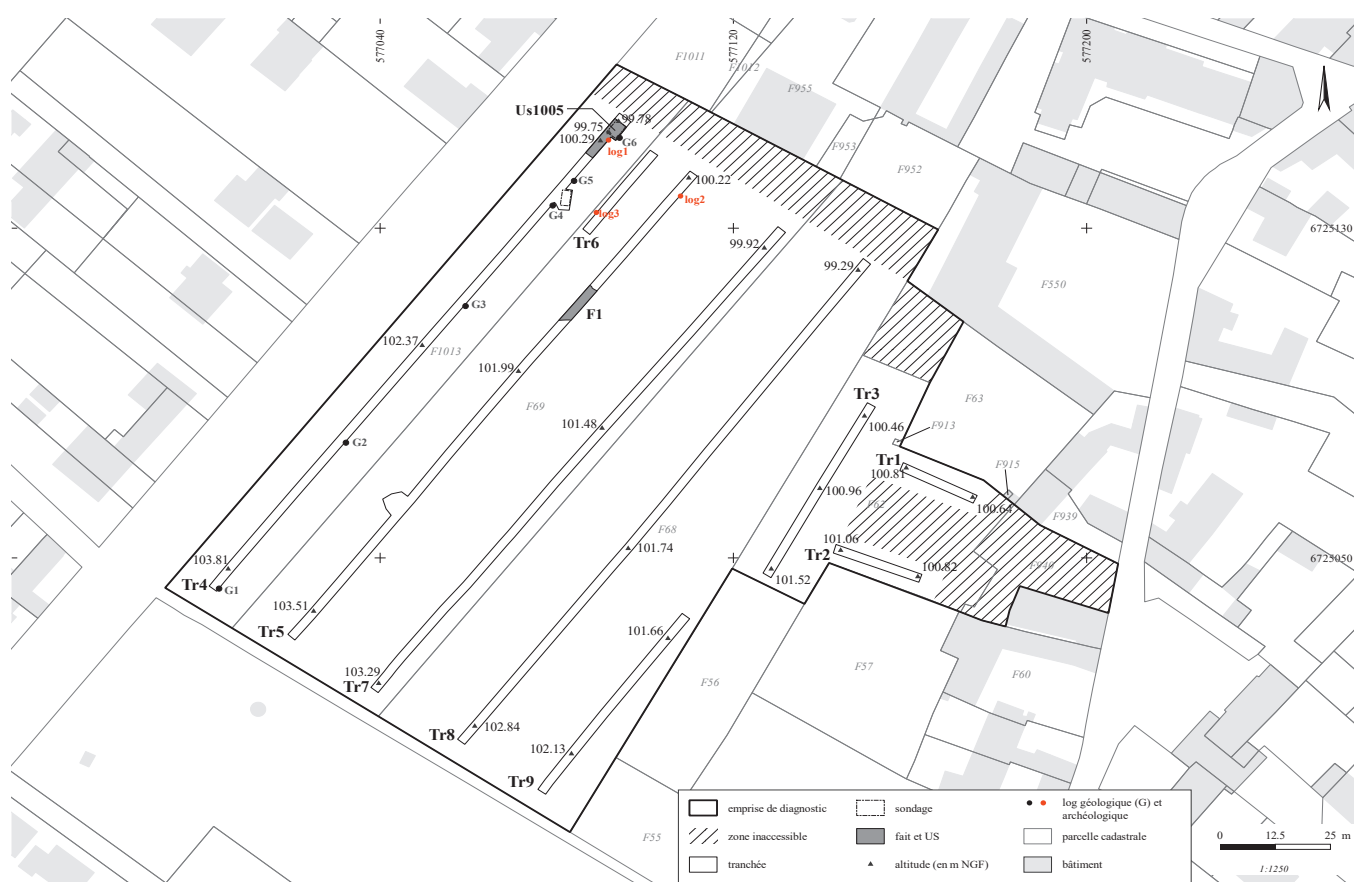
## LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR

### Le Clos-du-Bourg

L'opération de diagnostic à La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) le Clos-du-Bourg, réalisée en amont d'un futur programme d'habitat a révélé peu de faits archéologiques au regard de la superficie explorée. En effet, sur les 18 800 m<sup>2</sup> prescrits un petit lot de 119 tessons de céramique attribués à l'étape initiale du Bronze Final (1350-1150 av. J.-C.) a été mis au jour dans l'angle nord-est de l'emprise. Ce lot homogène est circonscrit dans une seule tranchée, sur une superficie de 28 m<sup>2</sup>. Le mobilier apparaît à environ 0,80 m sous la terre végétale (soit globalement autour de 100,47 m NGF), dans une couche de colluvion d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur (US1005). Il est cependant difficile de déterminer le nombre de vase du fait des colorations identiques des tessons, ainsi que du taux de fragmentation relativement important et de la faible quantité de formes et de décors

identifiés. Un fragment d'objet indéterminé, en alliage cuivreux, est associé au lot céramique. L'absence de vestige contemporain dans les autres tranchées du diagnostic renforce l'hypothèse d'une position secondaire de ce mobilier dans le fond du thalweg. Il est aussi possible que les tessons proviennent du versant opposé, qui n'a pas bénéficié d'investigations archéologiques. Un seul vestige en creux, une fosse de travail contemporaine de la construction des murs de clôture encore debout aujourd'hui, a été mis au jour sur l'emprise. La faible densité de vestiges et de mobilier céramique (trois tessons des époques moderne et contemporaine en plus du lot précédent) depuis l'âge du Bronze semblent attester la fonction agricole ancienne de ces parcelles.

Isabelle Pichon



La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher) le Clos-du-Bourg : plan général de l'opération et des vestiges. (Philippe Ladureau, Inrap)

## CHEVERNY

### RD 765 – RD 102

Ce diagnostic archéologique a été réalisé dans le cadre de la phase 1 des travaux d'aménagement d'un nouveau quartier en centre-bourg de la commune de Cheverny (Loir-et-Cher). Sept tranchées ont couvert de manière homogène l'ensemble du terrain d'assiette du projet de

22 730 m<sup>2</sup> (hors délaissés). 58 faits archéologiques ont été identifiés dans des densités variables selon les secteurs sondés. (fig. 1).



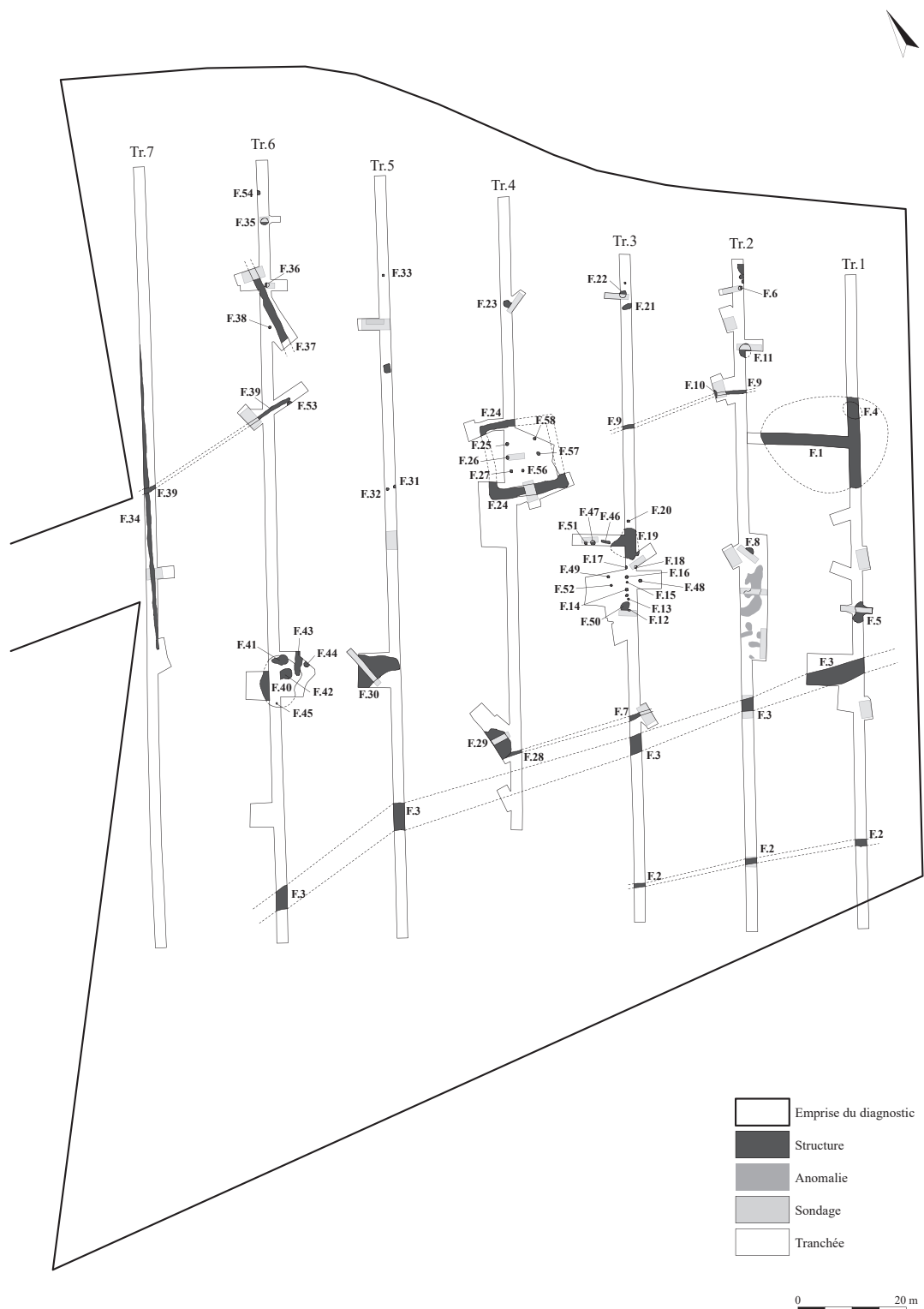


Fig. 1 : Cheverny (Loir-et-Cher) RD 765 – RD 102 : plan d'ensemble des vestiges. (Véronique Chollet, Inrap)

C'est à la Protohistoire que renvoie l'occupation la plus ancienne identifiée sur le site, avec une installation étendue de la fin de La Tène moyenne à la fin de La Tène finale. C'est néanmoins jusqu'à la période augustéenne que certaines datations radiocarbone s'étendent.

Trois secteurs d'implantation se détachent de l'emprise. Les plus significatifs se caractérisent par à un enclos quadrangulaire circonscrivant un espace de 120 m<sup>2</sup> au cœur duquel une infrastructure bâtie sur poteaux est implantée et dont la fonction cultuelle ou funéraire est privilégiée (fig. 2). Une aire de combustion a été ouverte sur 25 m<sup>2</sup>. Deux fours arasés ayant vraisemblablement une fonction

domestique, y ont été mis au jour.

La période antique s'affirme par de rares éléments matériels diffusément répartis. Ils se limitent principalement à quelques fragments de terre cuite architecturale dont la position résiduelle n'est pas exclue. Seul un lot conséquent de céramiques du I<sup>er</sup> s., en position primaire, permet d'envisager la pérennisation de l'occupation protohistorique jusqu'au prémices du Haut-Empire, donnant ainsi davantage de sens aux bornes terminales calées par certaines datations radiocarbone de la fin de la période augustéenne.

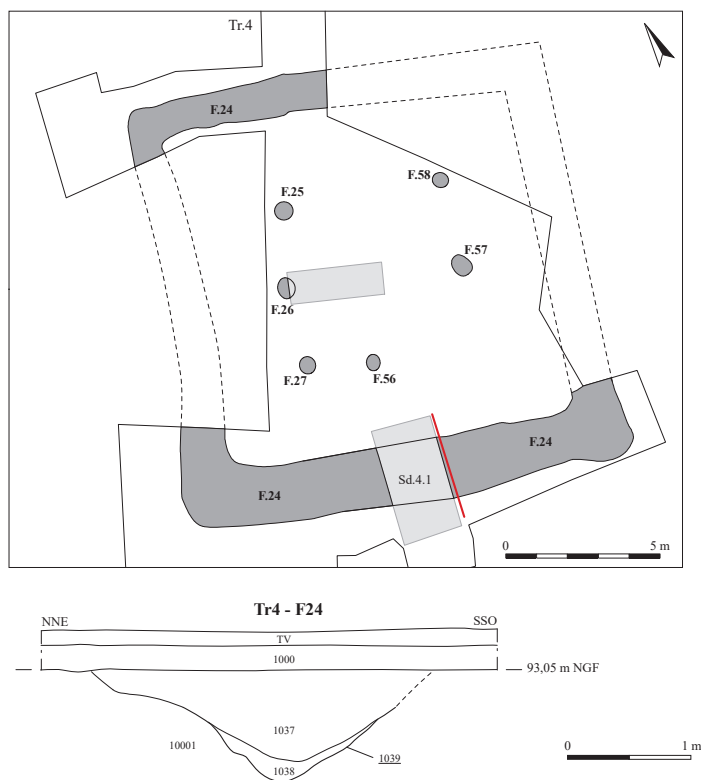


Fig. 2 : Cheverny (Loir-et-Cher) RD 765 – RD 102 : plan de l'enclos quadrangulaire Ile-ler av.-J.-C. et relevé stratigraphique de son tronçon sud. (Véronique Chollet, Inrap)

C'est à travers une concentration de treize trous de poteau spatialement cohérents, qu'un ensemble bâti des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. prend partiellement relief. L'articulation de ses espaces, son architecture générale et sa partition en plusieurs modules indépendants ou non restent cependant à définir. Sur la base des vestiges mis au jour c'est à cette période que l'organisation parcellaire apparaît la plus structurante. Ce maillage se calque sur le développement d'un chemin de 2,10 m à 3 m de large conçu en radier de blocailles calcaires (fig. 3). Certaines limites parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien peuvent par leur inflexion illustrer la portion manquante du développement occidentale de ce chemin, orientation qui lui suppose une empreinte durable dans le paysage de ce secteur de la commune. Un raccordement avec un chemin transversal encore visible actuellement, mais d'une

origine potentiellement ancienne, est supposé.

Après un certain hiatus chronologique (tout au moins matériel), ce n'est qu'aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. que l'emprise semble réinvestie avec quelques fosses concentrée dans le quart nord-est du projet.

Deux fosses, ou niveau d'épandage pour l'une d'elle, se font également les témoins d'une activité récente dans cet environnement.

**Jérôme Bouillon**

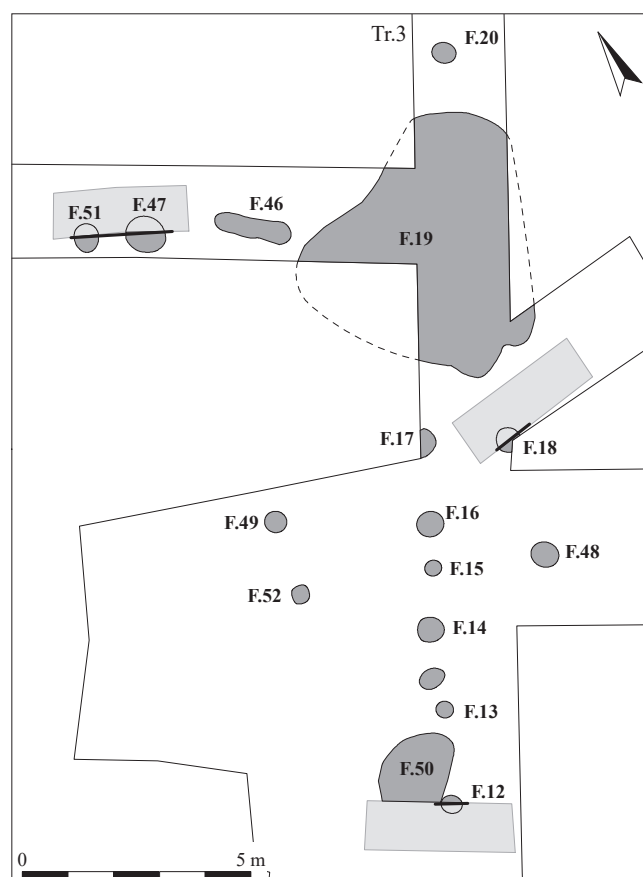


Fig. 3 : Cheverny (Loir-et-Cher) RD 765 – RD 102 : répartition spatiale des trous de poteau de l'ensemble bâti Xe-XIIe s. (Véronique Chollet, Inrap)

Âge du Bronze

## CONTRES Route de Pontlevoy

Âge du Fer

Localisée le long du vallon de la petite Bièvre et à 500 m au sud-ouest du bourg de Contres (Loir-et-Cher), la fouille archéologique à « Lignereaux » a permis d'explorer 6 300 m<sup>2</sup>. Plusieurs fréquentations anthropiques allant de la Protohistoire à la période contemporaine ont été identifiées.

Les deux premières périodes se réfèrent à 18 fosses dépotoirs contenant des rejets détritiques. L'étude de ces derniers et des nombreux restes céramiques en position résiduelle a permis de dater une première occupation humaine du Hallstatt B2/B3 (900/800 av. J.-C.) et une seconde du Hallstatt D2 (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Dans les deux

cas ces éléments sont les seuls indices encore préservés d'implantations domestiques. Ils prouvent une nouvelle fois l'attractivité de ce secteur géographique, sans doute ici renforcé par la facilité d'accès à l'eau potable.

Après un long hiatus chronologique de quatre siècles, une nouvelle mise en valeur du terroir est attestée à La Tène finale. D'après l'étude céramique, un établissement rural fossoyé serait édifié au plus tôt à partir de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Par la suite, il a été possible d'étudier son évolution sur plus d'un siècle avant son abandon définitif au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Au terme de cette étude, quatre phases ont pu être caractérisées

au sein de cette troisième période d'occupation.

Si l'enclos principal conserve sa forme au cours des trois premières phases, celle des bâtiments et leur surface évoluent. De plus, l'adjonction d'un enclos secondaire intervient durant les deux phases intermédiaires. La quatrième phase voit se mettre en place une restructuration des fossés et le doublement de certains par l'ajout de clôtures en bordure extérieure. Le seul bâtiment dépendant assurément de cette phase se retrouve alors peut-être dans un nouvel espace enclos.

Du fait de la surface décapée, l'organisation spatiale du site durant cette période n'a pas pu être clarifiée plus avant car il se développe largement en dehors de l'aire prescrite. Fort heureusement, les rejets de mobilier ont permis de caractériser ce site comme étant une occupation domestique modeste et d'attester la présence de quelques pratiques artisanales classiquement reconnue au sein de ce type d'habitat basé sur une économie vivrière.

Enfin, les derniers vestiges étudiés dans le cadre de cette fouille correspondent à un réseau de fossés parcellaires dont l'origine remonte au maximum à l'époque moderne selon les données acquises sur le terrain.

**François Cherro**

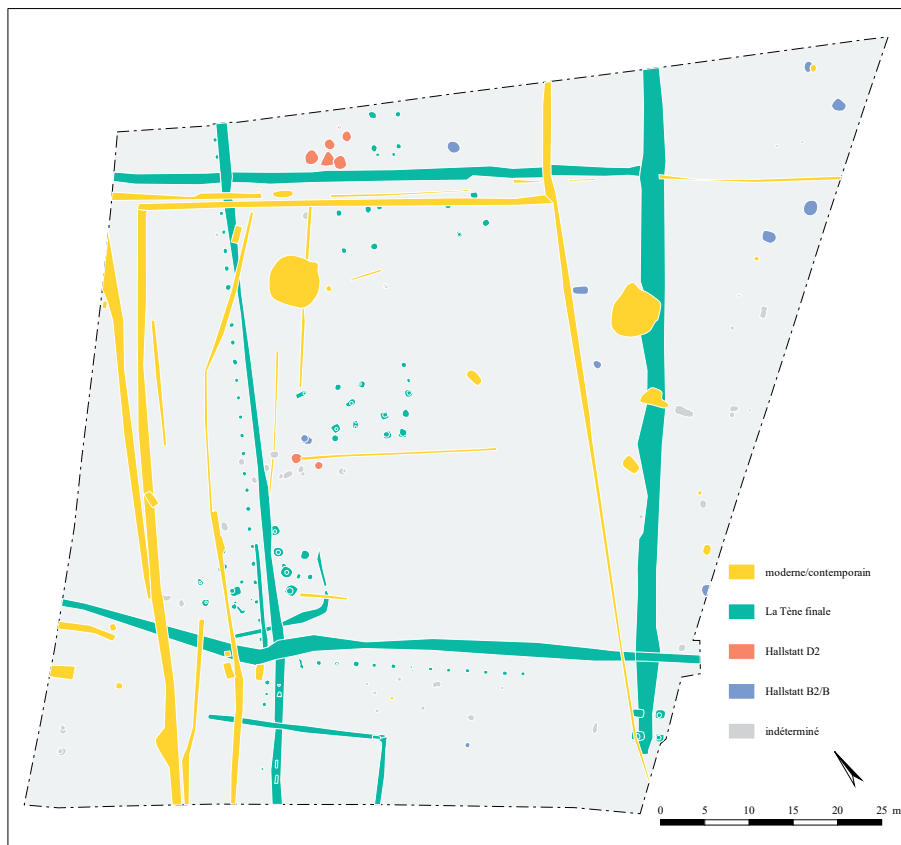


Fig. 1 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : plan général phasé de la fouille. (Léa Roubaud, Inrap)



Fig. 2 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : exemple de trou de poteau de La Tène finale. (François Cherro, Inrap)

Gallo-romain

## COUR-CHEVERNY 1 place Victor-Hugo

La fouille menée sur le site du 1 place Victor Hugo dans le bourg de Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) a été réalisée par le bureau d'études Éveha sous la responsabilité de Mélanie Jouet. Cette opération d'archéologie préventive, prescrite par le service régional de l'Archéologie de la région Centre-Val de Loire, est réalisée en amont du projet de construction d'une résidence seniors. Ce projet concerne des parcelles d'une superficie totale de 1630 m<sup>2</sup> et localisées dans l'immédiat voisinage de l'église romane, en plein cœur du bourg. Ces recherches offrent l'opportunité de documenter une occupation ancienne du territoire communal, secteur assez peu connu. Depuis une décennie, les données recueillies semblent pallier ce manque,

notamment pour les périodes du premier âge du Fer et Antique.

À la sortie de terrain, l'inventaire fait état de 304 faits archéologiques qui montrent une structuration bien spécifique de l'espace malgré la modeste fenêtre d'observation, ainsi que plusieurs occupations distinctes allant de La Tène finale à l'époque contemporaine. L'occupation principale concerne le Haut-Empire (du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Quelques autres vestiges remontent au haut Moyen Âge et aux époques médiévale, moderne et contemporaine.





Fig. 1 : Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 1 place Victor-Hugo : prise de vue par drone de la fouille. (F. Bodereau, ciné@drone, Éveha)

Ces vestiges sont en grande majorité des structures en creux. Sur l'ensemble de la phase terrain, 95 % des entités archéologiques ont été testées et fouillées, soit intégralement (fossés, trous de poteau, fosses), soit par moitié (fosses) ou par sondages (fossés, murs, tranchées, vastes nappes). L'ensemble du site a fait l'objet d'une prospection au détecteur de métaux au terme du décapage mécanique et au cours de la fouille.

Des traces de fréquentation datées de la période proto-historique ont été détectées lors du diagnostic archéologique. Ces indices relativement ténus sont matérialisés par des fragments céramiques découverts soit en position résiduelle, soit en place. D'autres indices viennent les compléter au cours de la fouille ; ils proviennent de huit contextes particulièrement indigents. Les observations portées sur les pâtes n'ont pas permis de mettre en évidence une chronologie particulière. Enfin, aucun autre artefact datable de cette période n'a pu être observé.

Le Haut-Empire est la période la plus représentée à l'échelle du site. Pour la première phase antique, l'occupation antique s'organise à l'intérieur d'un réseau parcellaire orthonormé délimité par de petits fossés aux dimensions modestes, formant des espaces à l'intérieur desquels aucun indice ne permet d'approcher une destination fonctionnelle. Dans la partie est du site, la fouille de trois alignements de sept poteaux massifs détectés sous un bâtiment maçonné antique pourrait correspondre à une construction de type stockage et dont la surface atteint au minimum 70 m<sup>2</sup>. Ce bâtiment, de plan rectangulaire (de 5 sur 13 m de côté minimum), ne suit pas la trame dictée par les fossés parcellaires. Il est en effet construit selon un axe légèrement décalé vers le nord-est. Il comprend d'importants poteaux porteurs dont les fosses d'ancrage mesurent près de 0,90 m de diamètre sur 1 m de profondeur et dont les entraxes varient entre 2 et 3 m. Ces poteaux devaient supporter le poids d'une lourde charpente. De part et d'autre, des alignements de poteaux sont identifiables et pourraient constituer des parois plus légères. Au sud, un ensemble de poteaux massifs alignés semble suggérer l'existence d'une construction à parois déportées.

Pour la deuxième phase antique, un bâtiment maçonné antique est composé de quatre murs assez bien conservés dans l'ensemble. Ils sont larges de 60 à 70 cm et conservés sur près de 65 cm profondeur. Ils sont chaînés et jointifs. Les fondations sont constituées de pierres calcaires compactées, et les assises, peu conservées selon les tronçons, sont montées en petit appareil composé de moellons calcaires réglés. Le bourrage interne comprend de petites pierres calcaires compactées à l'aide d'un mortier de chaux blanche, parfois beige. La taille du bâtiment est modeste, de 6 m de côté environ, soit 36 m<sup>2</sup>. De probables ornières ont été détectées à l'ouest du bâtiment, vers la direction d'une probable entrée.

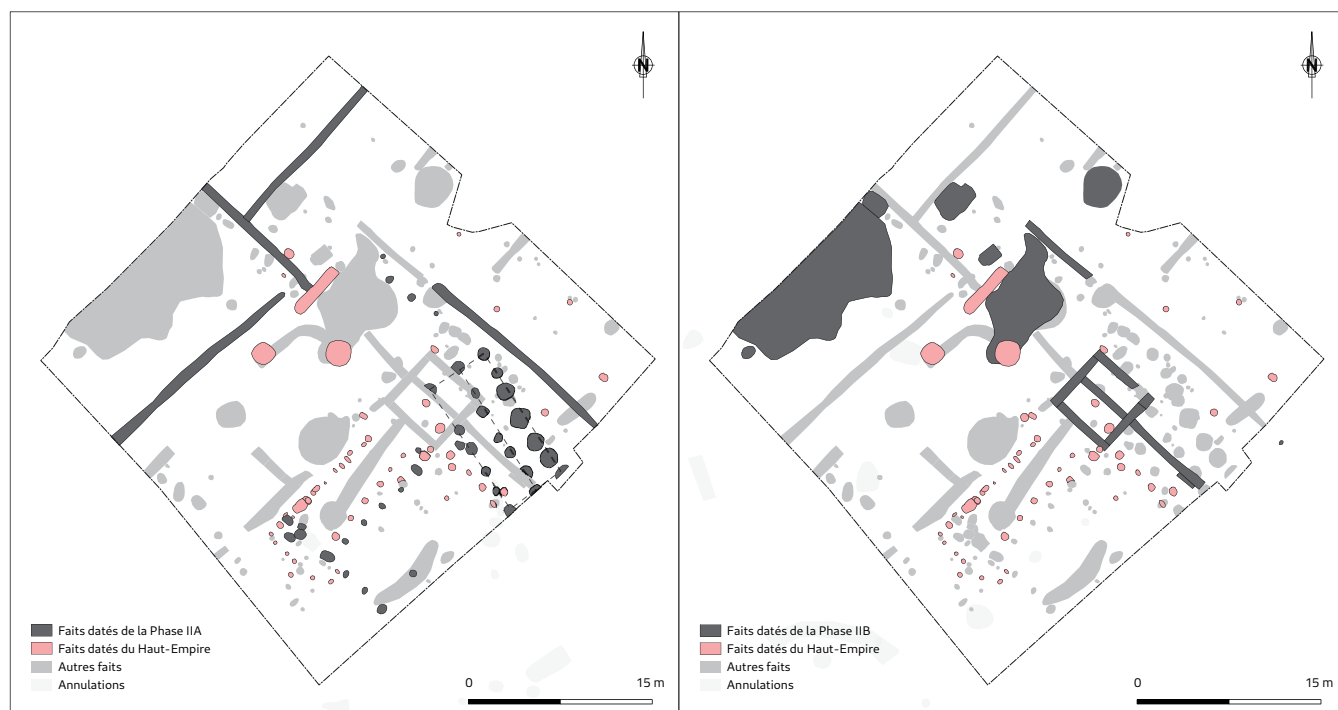


Fig. 2 : Cour-Cheverny (Loir-et-Cher) 1 place Victor-Hugo : vestiges datés des phases IIA et IIB. (Mélodie Jouet, Éveha)

Les murs nord et sud s'appuient sur un mur de clôture long de 14,50 m minimum et dont la partie sud se poursuit hors emprise. Ce mur est profondément fondé (75 cm de profondeur maximale) et semble cloisonner l'espace interne du bâtiment carré. Ce plan, connu dans la Gaule romaine, témoigne d'un programme architectural fondé sur la représentation de bâtiments aménagés en limite de l'espace agricole. Sa fonction est encore indéterminée, elle aurait pu servir d'habitation pour le personnel agricole ou d'espace de stockage des denrées (grange, remise). En tout cas, ce bâtiment fait partie d'un vaste ensemble de constructions qui constitue la partie agricole d'une villa, dont la localisation se situe probablement plus au sud-est (emplacement de l'église actuelle ?).

Autour, de nombreux trous de poteau pourraient témoigner la présence d'autres bâtiments périphériques et annexes. Une série d'alignements de poteaux parallèles s'inscrivent dans la trame parcellaire du bâtiment maçonné.

La fouille d'un grand cellier (de 2,24 sur 3,44 m pour 1,06 m de profondeur), d'axe sud-ouest/nord-est, a permis de mettre en évidence un accès aménagé sur la bordure est, comprenant l'empreinte de deux bandes linéaires de chaque côté de l'accès, aboutissant chacune à un trou de poteau logé au fond de la cave. Ces aménagements devaient certainement recevoir un escalier en bois.

Pour les périodes suivantes, une continuité de l'occupation du site se fait sentir au travers de quelques petits creusements qui ont piégé des indices datés du haut Moyen Âge et du Moyen Âge.

À l'Époque moderne, parallèlement à l'apport de petits remblais, des murs parcellaires constituent un ensemble assez complexe, composé de tronçons aménagés différemment avec des éléments liés à la démolition de

constructions modernes (tuiles, mortier et pierres calcaires). C'est véritablement à la fin de cette période que l'occupation semble se traduire par la mise en place de remblais massifs successifs en lien avec une exploitation maraîchère ou jardinière du secteur.

Un puits a été mis au jour dans la partie centrale. Lors de sa fouille mécanique, le fond de cette structure n'a pas été atteint à 79,80 m NGF, à 5 m de profondeur depuis la surface de décapage. Aucune remontée d'eau n'a été observée. En surface, il se présente comme un vaste creusement de plan circulaire, de 4,50 m de diamètre. Son profil est en forme d'entonnoir (pour éviter l'effondrement des parois). Le mobilier collecté dans sa partie haute (comblement de l'avant-fosse) semble de tradition antique. Un conduit de 1,70 m de diamètre est constaté à 2,30 m de profondeur. Ce dernier est comblé d'éléments de construction (petits blocs calcaires et fragments de terres cuites architecturales) dont les caractéristiques sont rattachées à l'Époque moderne. Aucune trace de cuvelage en pierre ou en matériau périssable n'a été détectée. La présence d'un puits contemporain à 11 m de distance semble pencher en la faveur d'un puits à eau.

Enfin, pour la dernière phase d'occupation, un ensemble de six bâtiments a été mis au jour dans l'angle sud-ouest de l'emprise prescrite, à quelques centimètres (entre 5 et 30 cm) sous la surface avant décapage. Au regard de leur mode de construction et des matériaux utilisés, ils sont tous a priori de la même époque. Le mobilier abandonné sur place (fragments de bouteilles en verre, de terres cuites architecturales, de céramiques, boulets de charbons, etc.) ainsi que les briques qui constituent les constructions, suggèrent des constructions contemporaines datées de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> s. et correspondant à de l'habitat.

**Mélanie Jouet**

Moyen Âge

## FAVEROLLES-SUR-CHER

### 1 route de l'Abbaye

Époque moderne

L'intervention réalisée en mai 2022 à l'abbaye d'Aiguevives était liée aux creusements de tranchées au nord et au sud de l'abbatiale afin de mettre en place des canalisations d'eaux pluviales et des drains pour assainir les murs et contreforts nord et sud de la nef de l'église. Les tranchées ouvertes au sud (TR2, 4, 5 et 6) se sont avérées négatives. Au nord, seule la tranchée TR1 s'est avérée positive avec l'effleurement de 5 structures correspondant à quatre maçonneries (M1, M2, M4 et M5) et un éventuel fait (F3). Les maçonneries M2 et M4 demeurent indéterminées, car la fonction ne peut être précisée avec certitude en raison des faibles surfaces ouvertes. La maçonnerie M1 se rapporte au mur ouest de l'aile orientale du cloître (fondations probables). Le fait F3 est incertain, car les surfaces d'observations étaient réduites. La maçonnerie M5 correspond aux fondations du mur bahut de la galerie sud du cloître.

Malgré les faibles surfaces d'observations, cette intervention a permis de préciser la profondeur d'enfouissement de certains vestiges (cloître et son aile orientale) et la localisation précise de ces derniers. Aucune sépulture n'a été mise au jour malgré les localisations habituelles dans la galerie du cloître. L'explication est très certainement liée à la faiblesse des profondeurs d'ouverture, mais aussi à la largeur de la tranchée qui ne permettait pas d'avoir une vision claire des remaniements dans le substrat argileux. Le seul mobilier mis au jour est celui recueilli dans les tas de déblais à l'aide du détecteur de métaux. Aucun n'est associé avec certitude à une structure et la datation de ces dernières ne peut être précisée. Toutefois, en raison du contexte et de l'environnement, il est probable que les maçonneries M1 et M5 relèvent de la période médiévale en se prolongeant durant la période moderne.

**Philippe Blanchard**

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit les Closeaux sur la commune de Fréteval (Loir-et-Cher). Les sondages ont permis de mettre au jour plusieurs occupations, dont la principale se rapporte au premier Moyen Âge. L'ensemble occupe une superficie de près de 3 ha.

13 contextes ont livré du mobilier lithique dont deux sont attribués au Néolithique (période 1). Le mobilier se répartit sur l'ensemble de l'emprise, avec une densité un peu plus forte au niveau des vestiges de la concentration 3. Il est probable que ces éléments correspondent à l'extension de l'occupation néolithique diffuse de la Montbalière localisée dans les parcelles adjacentes, à l'ouest.

L'Antiquité (période 2) est représentée par un enclos quadrangulaire, dont seul le côté nord a été observé, et par une unique fosse. La surface interne de l'enclos est estimée à au moins 2 600 m<sup>2</sup>. Le mobilier mis au jour dans le fossé sondé est attribué au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. La fosse, localisée à l'intérieur de l'enclos, est datée du I<sup>er</sup> s. par la présence d'un as de Lyon.

La période 3 regroupe les occupations du premier Moyen Âge. Elles se répartissent au sein de 3 concentrations de vestiges. Les structures se composent de fosses, de

trous de poteau et de fossés. Le mobilier céramique est principalement attribuable aux IX<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., mais de plus rares éléments technologiques ou décoratifs relèvent des VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.

Une partie importante des fosses de la concentration 1 se caractérise par la présence de déchets issus de la métallurgie du fer dans leur comblement. Plusieurs fosses présentent un fond ou des parois rubéfiées et pourraient correspondre à des structures de combustion. La concentration 2 est celle qui présente le plus grand nombre de vestiges dont la majorité des trous de poteau. Leur disposition ne montre aucune organisation pouvant évoquer un plan de bâtiment. Les fosses sont isolées ou concentrées dans certains secteurs. Leur morphologie est très variée et elles ne sont pas interprétées, il pourrait s'agir de silos arasés ou de structures de stockage. Parmi les vestiges de la concentration 3, un ensemble de tranchées correspond à système de drains aussi identifié dans la concentration 2. L'occupation médiévale s'étend certainement hors des limites de l'aménagement, à l'est, à l'ouest et au sud. Sa superficie est comparable aux sites régionaux d'habitat rural de taille moyenne à importante.

**Jean-Philippe Chimier**



Fig. 1 : Fréteval (Loir-et-Cher) les Closeaux : plan général des vestiges. (Nicolas Holzem, Inrap)



## GIÈVRES

### 28 rue Victor-Hugo

L'opération de diagnostic au 28 rue Victor-Hugo à Gièvres (Loir-et-Cher) couvre une surface de 1 052 m<sup>2</sup>. Elle est située dans le centre-bourg actuel et au sein de l'agglomération secondaire antique. Ce site est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s., pourtant sa topographie demeure très difficile à restituer. Un seul sondage a été réalisé sur l'emprise. Il a livré quelques fosses et fossés et une couche sableuse et humifère, riche en mobilier archéologique. Ces résultats

sont assez modestes, mais ils sont assez similaires à ceux d'autres diagnostics récents. Ils montrent la proximité d'artisanats divers (poterie, métallurgie) et posent la question de la nature de l'habitat qui demeure presque inconnu sur une grande partie du site.

**Philippe Salé**

## GIÈVRES

### Rue du Marais-Sylvain

Le patrimoine archéologique de Gièvres (Loir-et-Cher) est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s., en particulier pour ces découvertes de mobilier funéraire gallo-romain. Le site correspond à une agglomération secondaire qui demeure assez mal connue. Depuis deux décennies, de nombreux diagnostics ont été réalisés préalablement à des projets d'aménagements. Ces opérations permettent notamment de préciser l'extension de l'agglomération. Si des structures en creux sont fréquemment découvertes, la trame de l'agglomération et le type des bâtiments restent totalement inconnus. La fouille a permis de répondre en partie à ces questions.

de pesons témoigne également d'une activité de production textile. Le reste du mobilier est varié et abondant. On signalera notamment des objets en verre assez nombreux.

**Philippe Salé**

Cette fouille couvre une surface de 1 850 m<sup>2</sup>. Sa durée a été fixée à 25 jours, ce qui s'est avéré nettement insuffisant pour traiter les 289 faits découverts. Pour la période antique, trois phases ont été identifiées : du deuxième quart au troisième quart du I<sup>er</sup> s. ; du troisième quart du I<sup>er</sup> s. au milieu du II<sup>e</sup> s. ; du milieu du II<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> s.

Elles se répartissent sur deux niveaux stratigraphiques distincts. De rares vestiges du camp militaire américain de 1917 sont également signalés.

Une rue orientée NO-SE organise la distribution des vestiges antiques. Au moins quatre bâtiments ont été identifiés. Leurs vestiges sont constitués de blocs siliceux ou calcaires alignés, souvent fragiles et parfois mal conservés. On suppose que ces fondations portent des élévations en bois, de type bois massif empilé. Un des bâtiments dispose d'un sol et d'un aménagement évoquant une cuisine ou un potager. L'activité principale du site est liée à la production d'objets en fer. De nombreux déchets métallurgiques, mais aussi des foyers et éventuellement d'autres structures, sont liés à cette activité. Une partie de la production peut être consacrée aux clous. La présence



Gièvres (Loir-et-Cher) rue du Marais-Sylvain : plan par phase des vestiges du site.  
(Philippe Salé, Inrap)

## GIÈVRES

### Rue du Marais-Sylvain

L'opération de diagnostic rue du Marais-Sylvain (parcelle AC223) à Gièvres (Loir-et-Cher) couvre une surface de 2 236 m<sup>2</sup>. Elle est située en périphérie du centre-bourg actuel, au nord de la gare ferroviaire et au sein de l'agglomération secondaire antique. Ce site est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s., pourtant sa topographie demeure très difficile à restituer.

Deux sondages ont été réalisés sur l'emprise. Plus d'un tiers de la parcelle en partie sud recèle des niveaux archéologiques complexes. En partie centrale, des couches plus localisées ont été observées. En partie nord, le site est plus arasé et seules subsistent les structures en creux. Le site antique s'organise de part et d'autre d'une voie dont le statut reste incertain (voie interurbaine ou desserte locale de l'agglomération ?). De part et d'autre,

des bâtiments modestes, construits sur soubassements de pierres non maçonnées ont été repérés. Ils s'inscrivent dans un parcellaire dont la forme exacte doit encore être définie et qui a pu évoluer au cours du temps. Des fosses assez nombreuses et de types variés sont également signalées. Elles ont livré un mobilier divers et notamment des scories qui suggèrent une activité du travail du fer. Cette occupation semble perdurer du I<sup>er</sup> au début du III<sup>e</sup> s. Ces résultats paraissent confirmer les observations réalisées sur la parcelle adjacente lors de la fouille de 2022. Plusieurs indices plus récents sont également à mettre en lien avec le camp militaire américain construit en 1917.

**Philippe Salé**

## LISLE

### Les Sablons

La campagne 2022 correspond à la sixième phase de l'opération programmée démarrée en 2016 sur la minière néolithique de Lisle les Sablons. L'emprise découpée couvre une surface d'une cinquantaine de mètres carrés. Les investigations archéologiques se sont focalisées sur la poursuite de la fouille, par quarts opposés, de deux fosses circulaires (F9 et F19) entamée l'année précédente ainsi que la concentration lithique du fait F20.

Le diamètre de F9 mesure entre 1,90 m à 2,00 m. La fosse est toujours en cours de fouille et son profil complet n'est pas encore restituable. Toutefois les parois semblent sub-verticales. Son comblement se compose d'une succession de rejets de déchets de taille en silex qui alterne avec des unités sédimentaires d'argile massive à la pauvreté, voire l'absence de mobilier archéologique. Dans l'une des unités argileuses massives et épaisses, d'abondants petits fragments de rognons de silex et calcaires mal silicifiés d'une dizaine de centimètres de long sont rejetés. Ces nodules sont bien présents dans les argiles à silex sous-jacentes au côté de rognons de silex de meilleures qualités et plus volumétriques. Ces derniers semblent correspondre aux éléments fragmentés retrouvés également dans certaines unités stratigraphiques du comblement de la fosse.

La fosse F19 présente également un plan sub-circulaire d'un diamètre d'environ 1,50 m. Il est possible qu'elle soit recoupée par le fait F20. La fosse F19 se compose également d'un comblement composé d'importants rejets de déchets de taille en silex. Comme déjà observé pour le comblement de la fosse F10, fouillée en 2020, les rejets de déchets de taille semblent se différencier d'un point de vue technologique entre chaque unité stratigraphique. En effet, les unités stratigraphiques semblent se distinguer suivant la proportion des éléments des étapes de la chaîne opératoire de production de hache. Certains complements présentent une surreprésentation des

éclats fins, larges et arqués des étapes du façonnage alors que dans d'autres complements sont représentés quasi exclusivement les fragments de rognons et les éléments du dégrossissage.

Cela suggère une gestion différentielle dans l'espace et le temps des rejets des étapes de cette chaîne opératoire de production des haches sur la minière. Ces remarques sont également valables pour les premières observations de l'industrie lithique du comblement de la fosse F9.

Jouxtant F19, le fait F20 se développe sur une emprise d'à peu près 4 m<sup>2</sup>. Il s'agit d'une très forte concentration de mobilier lithique correspondant toujours à des déchets de taille d'une production de haches en silex. Le secteur de plus forte densité dessine un plan sub-circulaire d'environ 1,50 m de diamètre. L'hypothèse d'un comblement terminal d'une autre fosse est très probable. Pour l'heure, le mobilier de la concentration, correspondant à un possible amas ou rejets successifs et massifs de déchets, est prélevé et enregistré par seizième de mètres carrés.

Au sortir de la campagne 2022, l'étude du mobilier lithique porte sur un total de 26 762 pièces et met en évidence la présence d'une unique chaîne opératoire qui concerne la fabrication de haches taillées. Le matériau exploité correspond exclusivement au silex des altérites locales extrait depuis les fosses creusées au niveau du coteau. Une part importante de la production de haches (au moins 50 %) est réalisée sur support d'éclats massifs issus de la fragmentation des blocs de matière première. L'ensemble de la chaîne opératoire, depuis l'extraction des rognons jusqu'à la hache taillée est réalisée sur place.

Le corpus est constitué de déchets de taille pour 90 % par des éclats. Parmi eux, environ 35 % peut être formellement associée aux étapes de la chaîne opératoire de production des haches. Les pièces façonnées sont



Lisle (Loir-et-Cher) les Sablons : vue en plan de la concentration lithique F20. (Harold Lethrosne)

rares, correspondant à moins de 0,5 % du corpus. Il s'agit de supports massifs (éclats, blocs ou fragments de blocs) présentant des niveaux d'aménagement plus ou moins poussés parmi lesquels on distingue 24 préparations d'ébauches de haches, 21 ébauches de hache et une unique hache taillée, abandonnées en cours de fabrication.

L'étude technologique met en évidence que les premières étapes de dégrossissage et de mise en forme, aboutissant à la préforme de l'ébauche de hache, sont succinctes et peu investies techniquement, d'autant plus que les supports utilisés sont des éclats massifs. Au contraire, les étapes de façonnage des ébauches et de régularisation menant à la réalisation d'une hache taillée prête à polir nécessitent un savoir-faire technique permettant d'assurer de manière adéquate la gestion des volumes et de contourner la mauvaise qualité de la matière première. Ces étapes sont celles qui produisent le plus important volume de déchets.

Les causes de rejet des produits en cours de fabrication sont principalement liées à la morphologie du support et à des accidents aléatoires entraînés par la mauvaise qualité de la matière première. Néanmoins, l'existence de traces d'acharnement et de poursuite du façonnage sur des supports non viables témoigne de la présence d'individus peu expérimentés. Une seule hache taillée a été découverte sur le site, toutes les autres ont donc été emportées en dehors du site pour être polies, ce qui montre que passée l'étape du façonnage, le niveau de

savoir-faire mis en œuvre est en adéquation avec les objectifs de production. D'après les pièces rejetées, on peut estimer que les produits finis sont de morphologie ovale et de longueur systématiquement inférieure à 150 mm.

En dehors des ratés de productions issus des différentes étapes de fabrication des haches, l'outillage est peu abondant et l'assemblage ne correspond pas à un ensemble domestique classique.

Ainsi, on identifie une quarantaine d'outils sur éclat dont les supports sont issus d'une sélection opportuniste en fonction de caractéristiques morpho-métriques qui vise principalement les éclats issus des premières étapes de préparation des blocs. Cet outillage faiblement investi se compose de grattoirs, d'éclats utilisés ou retouchés, d'éclats à retouches denticulées ou d'éclats appointés, ainsi que de quelques pièces à front rectiligne à pan oblique associées à la catégorie des tranchets.

De même, au sein des pièces sur supports massifs, certaines sont faiblement normalisées et ne correspondent pas aux caractéristiques des produits issus de la chaîne opératoire identifiée sur le site, même si elles ont parfois fait l'objet d'un façonnage bifacial. Elles présentent des parties actives utilisées (front ou tranchant généralement). Pour d'autres les aménagements et retouches permettent de les associer aux mêmes catégories typologiques que les outils sur éclats : grattoirs, denticulés, pièces appointées ou perçoirs massifs. La sélection des supports semble également se faire à partir de supports – à différents stades d'exploitation – initialement destinés à la chaîne opératoire réalisée sur le site.

La présence de cet outillage réalisé in situ et dont la production s'intègre dans le cadre d'une économie du débitage (Perlès 1991) est potentiellement associée aux activités minières mais peut également refléter la présence d'activités annexes sur le site.

**Harold Lethrosne, Olivia Dupart**

Perlès 1991 : PERLÈS C., « Économies des matières premières et économie du débitage : Deux conceptions opposées ? », in *25 ans d'études technologiques en Préhistoire : bilan et perspectives*, Juan-les-Pins : APDCA, pp. 35-45.

Moyen Âge

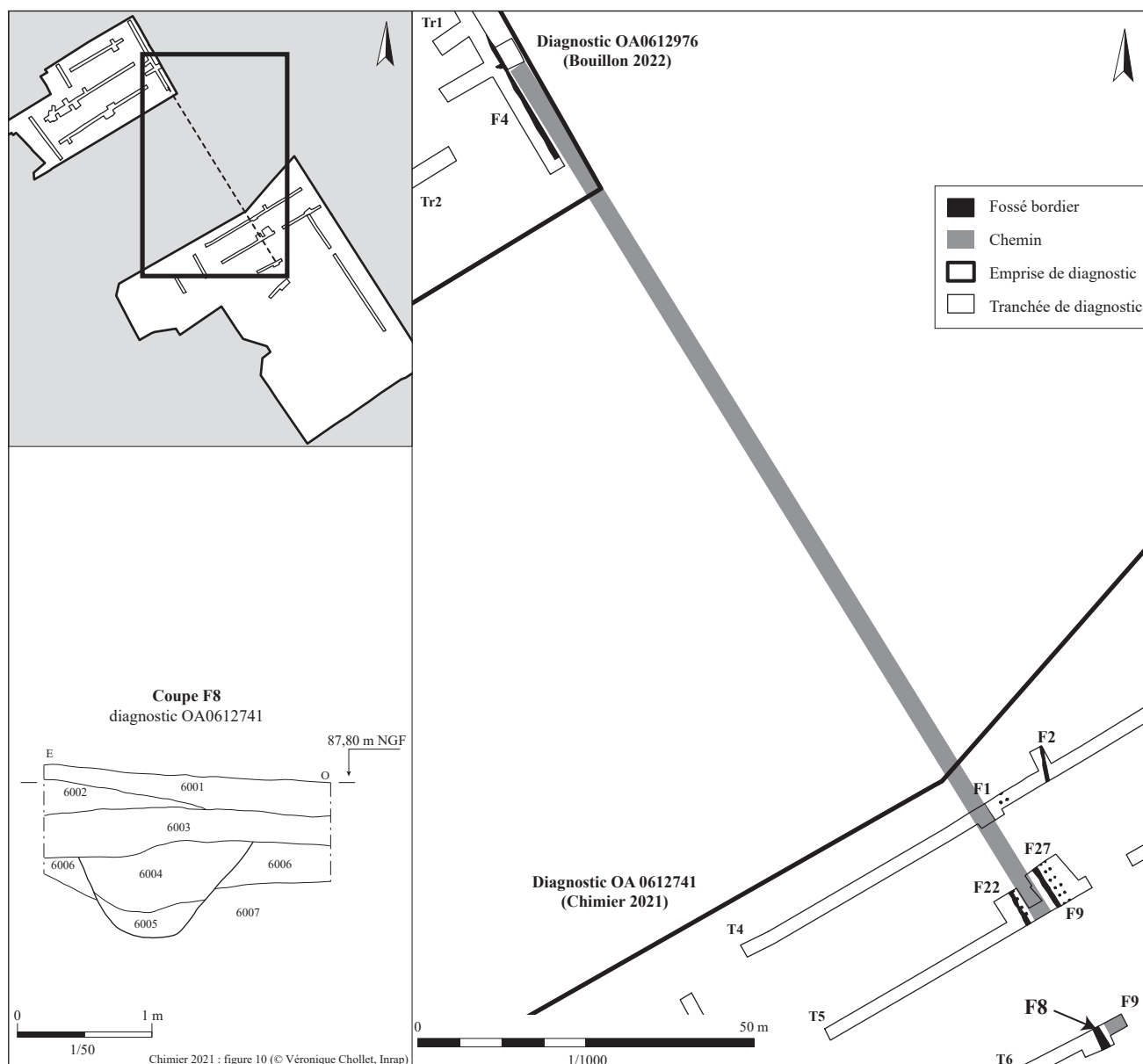
## MASLIVES 14 rue de Chambord

Ce diagnostic archéologique a été motivé par un projet de rénovation et d'agrandissement d'un complexe hôtelier sis 14 rue de Chambord à Maslives (Loir-et-Cher). L'emprise de 7 140 m<sup>2</sup>, inscrite parmi les parcelles cadastrées AR 78pp, 80 à 82, 83pp, 84, 421, 775 et ZD 92, est localisée à proximité du bourg ancien de Maslives, voisin du parc de Chambord, à environ 150 m d'une chapelle érigée au XV<sup>e</sup> s. (détruite dans le courant du XX<sup>e</sup> s.) et à une centaine de mètres de vestiges des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. identifiés lors d'un précédent diagnostic (Chimier 2021).

Au terme de l'ouverture de six tranchées, ce ne sont que quinze faits qui ont été enregistrés parmi lesquels seuls neuf restituent des profils de creusement dont la nature anthropique peut s'affirmer. Ils renvoient principalement à quelques faisceaux parcellaires suivant une trame nord-ouest / sud-est. Rares sont ceux trouvant des compatibilités de projection parmi les ouvertures de tranchées adjacentes.

Seul le fossé F.4 paraît former une entité chrono-fonc-





Maslives (Loir-et-Cher) 14 rue de Chambord : mise en projection du fossé F.4 avec le chemin F.9 ainsi que ses fossés bordiers découverts. (Béatrice Marsollier, Inrap)

tionnelle cohérente avec le chemin F.9 et ses fossés bordiers identifiés sur l'emprise du diagnostic 30 bis rue de Chambord, et dont le développement jouxterait les limites nord-est de notre intervention. À l'époque sans indice matériel quant à sa période d'installation, seule sa représentation sur le cadastre de 1826 permettait de lui affecter un terminus à cet axe de circulation. En parallèle, la présence d'un mobilier céramique IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., vraisemblablement en position primaire dans le fossé F.4 offre un

*terminus ante quem* à son creusement. Par extension et selon le rapprochement fait avec le fossé bordier du chemin, une origine ancienne pourrait donc lui être attribuée dans son état primitif.

**Jérôme Bouillon**

Chimier 2021 : CHIMIER J.-P., *Maslives, Loir-et-Cher, 30 bis rue de Chambord* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap.

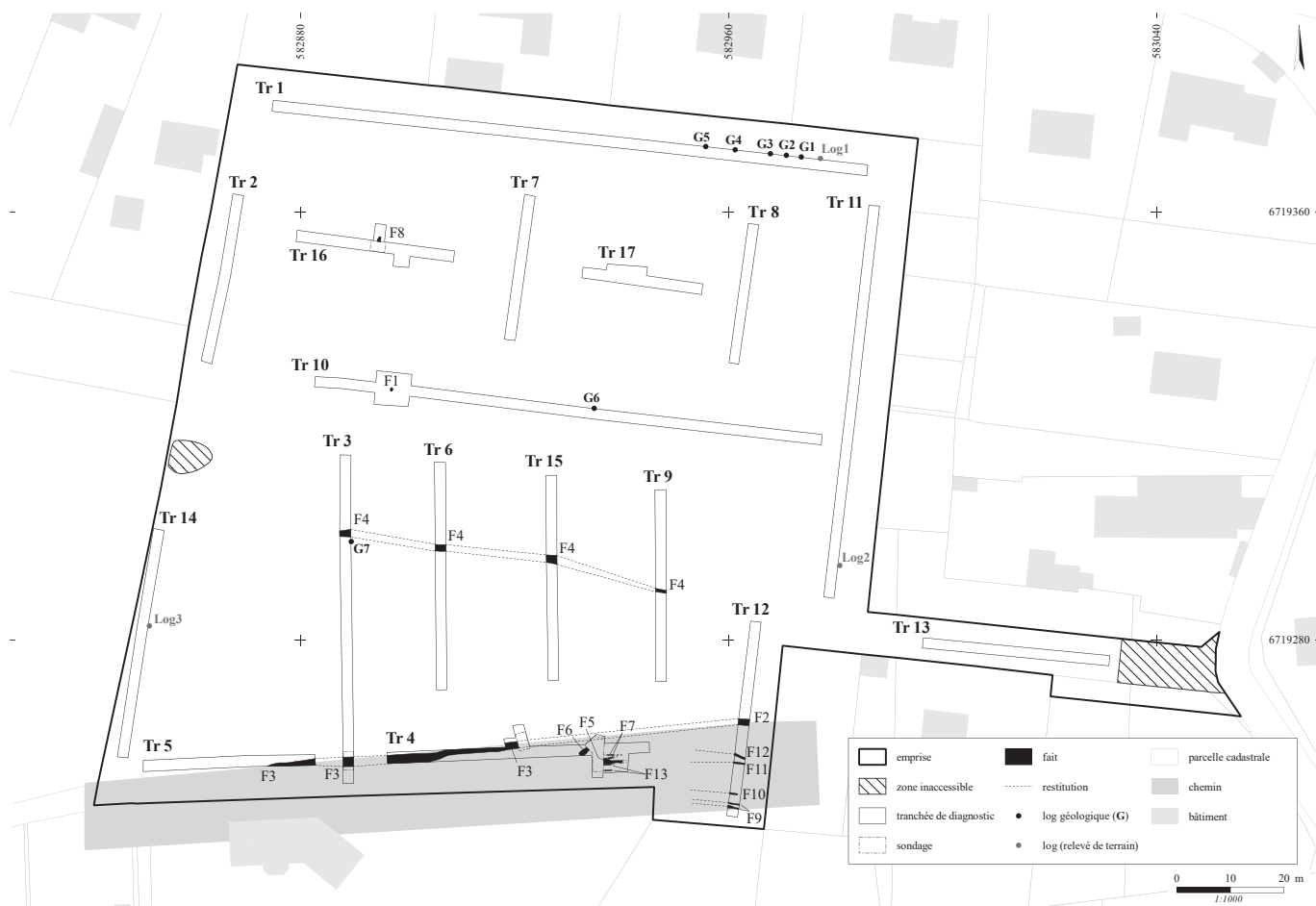
## MONT-PRÈS-CHAMBORD

### Chemin des Varennes

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'aménagement d'un lotissement entre le n°95 et n°115 du Chemin des Varennes sur la commune de Mont-près-Chambord (Loir-et-Cher). Inscrites sur une emprise de 17 741 m<sup>2</sup> parmi les parcelles cadastrées WH 178, 179, 183p et 219, ces investigations, sous forme de 17 tranchées d'une ouverture globale de 1 683 m<sup>2</sup>, se

sont révélées relativement discrètes en indices sur les occupations passées de ce secteur.

Les témoignages les plus anciens relèvent de quelques pièces lithiques erratiques du Paléolithique moyen identifiées comme des éclats et des pointes Levallois. C'est également au cœur d'une dépression naturelle comblée



Maslives (Loir-et-Cher) 14 rue de Chambord : mise en projection du fossé F.4 avec le chemin F.9 ainsi que ses fossés bordiers découverts. (Béatrice Marsollier, Inrap)

par un sable alluvial accumulé dans l'angle nord-est de l'emprise qu'un tesson de la Protohistoire ancienne a pu être prélevé. Cet individu pourrait se faire le témoin d'une occupation ponctuelle des lieux pour cette période si on lui associe un éclat de préparation retrouvé dans une fosse isolée (F.8) et rattaché à un contexte élargi à la période Néolithique/Protohistoire.

Les investigations sur la moitié sud de l'emprise ont permis de mettre au jour un réseau de fossés dont certains segments semblent répondre à une organisation spatiale influée par le développement est-ouest d'un chemin ponctuellement marqué de traces d'ornières. Le matériel recueilli confère à ce dernier un usage récent alors que

les données sur son origine restent lacunaires. Aucune représentation en correspondance avec un axe de liaison ne figure dans ce secteur mentionné sous le nom « La Garde » sur la carte de Cassini pour le XVIII<sup>e</sup> s., ni sur le cadastre ancien de 1826 ou les cartes de l'état-major entre le deuxième et troisième tiers du XIX<sup>e</sup> s. (1820-1866).

**Philippe Salé**

Paléolithique

## MUIDES-SUR-LOIRE Rue des Flénats

Située dans la commune de Muides-sur-Loire, cette prescription a été motivée par la connaissance d'indices archéologiques forts, notamment pour les périodes de la Préhistoire. Sur les 2 040,5 m<sup>2</sup> soumis à prescription – et en soustrayant les zones inaccessibles –, nous avons exploré 210,2 m<sup>2</sup>, soit un taux d'ouverture de 11,50 %. Sur les 3 sondages réalisés, aucun n'a livré de vestiges archéologiques en place. Le mobilier lithique remobilisé (156 pièces) rattaché à la Préhistoire ancienne (Paléoli-

thique supérieur final probable) se trouve associé à des éléments historiques, jusqu'à la période contemporaine, résultant de phénomènes de colluvionnements importants. Ces reprises sédimentaires sur le versant ne sont évidemment pas favorables à la conservation de vestiges anciens réduisant ainsi fortement le potentiel archéologique dans ce secteur.

**Mahaut Digan**

# OUCQUES-LA-NOUVELLE

## Janville entrée sud

Le diagnostic réalisé à Oucques-la-Nouvelle, entrée sud – Janville, a eu lieu entre le 28 février et le 9 mars 2022. À l'extrémité orientale de l'emprise de la vallée du Réveillon, il a permis de révéler une occupation du Néolithique final ancien.

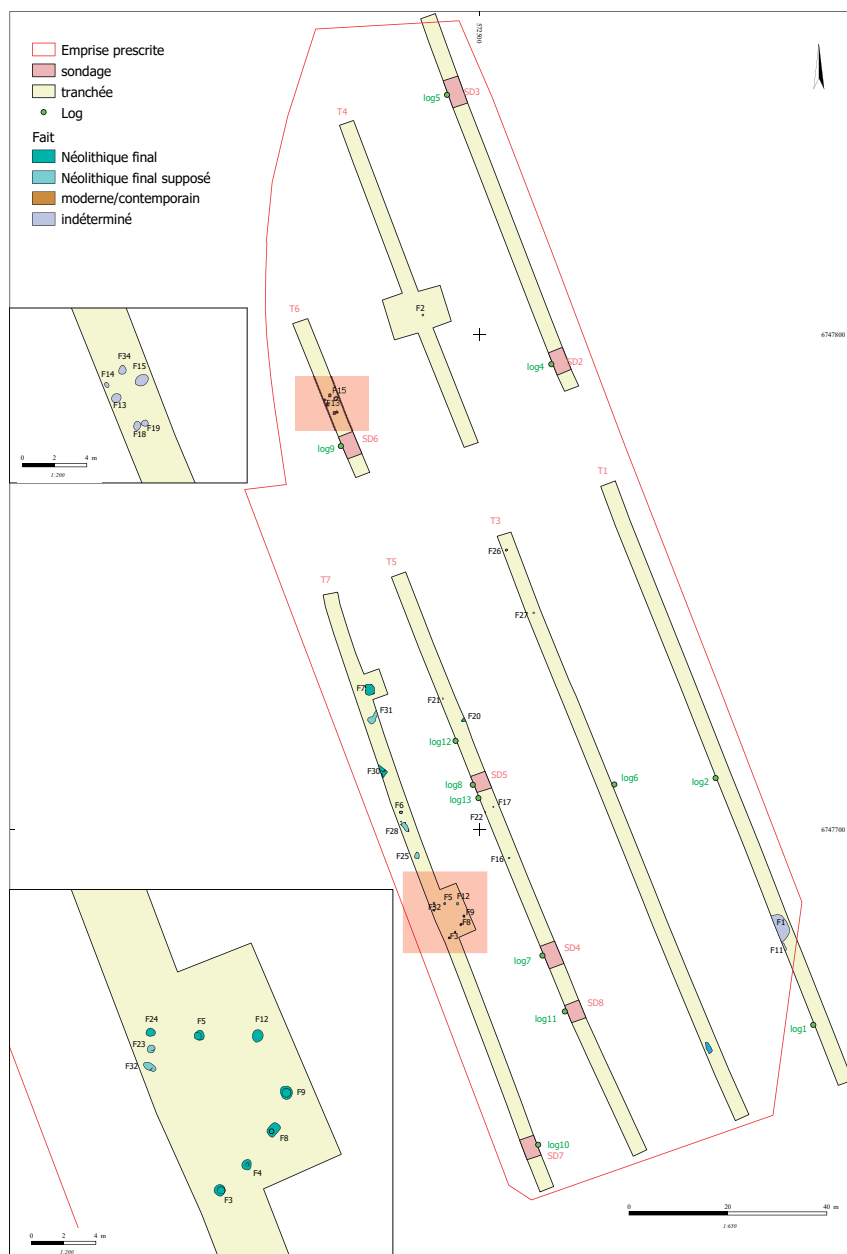
Ainsi, sur les 1,5 ha prescrits sondés à 15 %, les 31 structures mises au jour se répartissent sur l'intégralité du site, mais selon une densité et une caractérisation inégales, de fortes au sud-ouest à faibles au nord-est. Ces vestiges renvoient pour l'essentiel à des trous de poteau, quelques tranchées de fondation de poteaux, des fosses indéterminées (dont une circulaire de 7,20 m de diamètre à parois évasées F1), et des structures dont la nature anthropique ou naturelle interroge.

Le secteur sud-ouest s'avère le plus significatif en raison de l'état de conservation et de la nature des vestiges rencontrés. Ainsi, parmi les divers trous de poteau se détachent sans équivoque les contours d'une unité architecturale à abside (UA1) d'une largeur de 7 à 8 m, et dont l'essentiel du bâtiment se situe hors emprise (sous la route actuelle). Les trous de poteau qui la constituent possèdent de faibles gabarits avec un diamètre moyen de 0,50 m pour une profondeur comprise entre 0,40 et 0,50 m, et des pièces de bois de 0,15 à 0,30 m de diamètre. Ces faits, ainsi que les vestiges limitrophes, livrent un lot de mobilier relativement abondant qui compte des céramiques, des silex taillés, des éléments de mouture et de nombreuses pierres chauffées (en réemploi dans les calages de poteau), de rares éléments de terre à bâtir ainsi que de rares traces de terre rubéfiée.

Ces éléments documentent une occupation domestique qu'il ne faut pas circonscrire seulement aux abords immédiats de l'unité à abside. En effet, d'autres vestiges, sous un apparent isolement, livrent ces mêmes indices d'occupation domestique : il en est ainsi de F16 et F22 en tranchée 5 qui livrent du mobilier néolithique.

La localisation du secteur sur le versant nord du talweg creusé par le Réveillon implique une sédimentation par des apports successifs d'argiles et de limons de type alluvions récentes et limons de plateaux, qui par ailleurs compte des phénomènes de colluvionnements de pente. Cette situation configure une

stratigraphie faiblement litée mais difficile d'appréhension : entre ces couches de formation naturelle s'intercalent de façon différenciée les vestiges anthropiques. En outre, à ce terrain difficile d'appréhension s'ajoutent d'éventuelles crêtes de labours à même de recouvrir les vestiges sous un horizon homogène. Les vestiges apparaissent tantôt directement sous la terre végétale et sur le dépôt naturel le plus récent (tels F2 et F22), et tantôt en deçà des dépôts superficiels de limons (tels les faits F1 et F11 en tranchée 1 ou l'unité à abside en tranchée 7). Les difficultés de lecture inhérente au contexte limoneux peuvent expliquer les différences de densité de vestiges sur toute l'emprise du site, à moins que cela ne provienne des formes d'occupation et de construction qui s'accommodent mal de décapages profonds.



Oucques-la-Nouvelle (Loir-et-Cher) Janville entrée sud : plan phasé des vestiges.  
(Maryse Parisot, Inrap)



## BEUCE-LA-ROMAINE

### Monchaux phase A

Le diagnostic archéologique réalisé sur une emprise de 20 130 m<sup>2</sup> dans la commune de Beauce-la-Romaine (Loir-et-Cher) au lieu-dit Monchaux a été prescrit dans le cadre du projet d'extension d'une carrière de calcaire, localisé au sud de l'agglomération antique de Verdes. La

phase terrain s'est déroulée durant 4 jours pour une surface ouverte de 2 309 m<sup>2</sup> et n'a pas révélé aucun vestige mobilier ou immobilier.

Céline Landreau

Moyen Âge

## ROMORANTIN-LANTHENAY

### 11 rue Notre-Dame-du-Lieu

La fouille située au 11 rue Notre-Dame-du-Lieu à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) fait suite à un diagnostic archéologique mené en 2021 sur l'emprise d'un projet de maison individuelle. Elle se localise dans le cœur du village médiéval de Lanthenay, à 80 m à l'ouest de l'église datée du XII<sup>e</sup> s. L'opération archéologique s'est déroulée en avril et mai 2022. Sur les 1 325,50 m<sup>2</sup> décapés, 160 faits archéologiques ont été mis au jour dont une majorité de trous de poteau, des fosses parmi lesquelles au moins un silo et deux fosses aménagées, des fossés et trois sépultures. Deux occupations distinctes ont été identifiées, l'une du premier Moyen Âge et l'autre du second. La première s'organise autour d'un bâtiment sur poteaux situé au sud-est de l'emprise. Des silos et des fosses de travail implantés au nord-ouest complètent le gisement. Trois sépultures sont installées au nord de l'emprise. Les analyses radiocarbones montrent des décès entre le début du VIII<sup>e</sup> et la fin du XI<sup>e</sup> s., corroborant l'analyse des architectures funéraires. Les vestiges en creux ont livré un lot de mobilier varié (céramique, faune, métal, terre cuite) mais somme toute classique. Les productions céramiques sont datées entre les IX<sup>e</sup> et X<sup>e</sup> s. L'ensemble des données témoigne d'une occupation à caractère domestique. Aucun aménagement ne renseigne les trois siècles suivants, seuls quelques tessons de céramique indiquent néanmoins la fréquentation du site. La seconde occupation est matérialisée par des fossés parcellaires et une fosse aménagée qui ont livré du mobilier céramique daté des

XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. Le changement de vocation perceptible à la fin du premier Moyen Âge s'affirme à la fin de la période médiévale, un espace agricole. Pour autant, la proximité du site avec le bourg implique sa fréquentation et son usage (prairie, champs ?) comme l'attestent quelques restes céramiques de l'époque moderne.

Isabelle Pichon



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 11 rue Notre-Dame-Du-Lieu : plan phasé des vestiges. (Léa Roubaud, Inrap)

## SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

### Rue de Vau-de-Chaume

Le diagnostic des parcelles AL198, 152 et 83, situées rue de Vau-de-Chaume à Saint-Aignan (Loir-et-Cher), n'a pas révélé de présence de site archéologique. Seuls quelques vestiges mis au jour dans une portion localisée hors emprise témoignent d'une occupation humaine fugace remontant au mieux à la fin du Moyen Âge ou au

début de l'époque moderne. Le mobilier retrouvé en position secondaire dans les vestiges de cette tranchée et probablement issu de colluvions supposent la présence éventuelle d'un site dans des parcelles plus à l'ouest.

**Marie-Denise Dalayeun**

Époque contemporaine

## SAINT-AIGNAN-SUR-CHER

### NOYERS-SUR-CHER

### Déversoir du barrage de la commune

Le diagnostic archéologique réalisé sur une île du Cher au préalable de l'aménagement d'une rampe rustique au barrage de Saint-Aignan et Noyers-sur-Cher n'a pas permis d'identifier la présence de vestiges archéologiques.

des phénomènes de remobilisation des dépôts sableux préexistants qui affectent les contours d'une île dans le lit du Cher au cours du XX<sup>e</sup> s.

La séquence stratigraphique documentée permet de retracer les dynamiques alluviales récentes. Elle témoigne

**Nicolas Poulain**

Paléolithique

Âge du Fer

## SAINT-JEAN-FROIDMENTEL

### Pièce-de-la-Garenne

Néolithique

Époque moderne

Localisée sur le versant nord dominant la vallée du Loir à l'est du bourg de Saint-Jean-Froidmentel (Loir-et-Cher), le diagnostic de la Pièce-de-la-Garenne a permis d'explorer une surface supplémentaire d'environ 15,5 ha dans ce secteur de la commune. Plusieurs fréquentations anthropiques du Paléolithique moyen à la période contemporaine ont été identifiées.

Dix-sept pièces lithiques découverte en position stratigraphique secondaire réparties sur l'ensemble de l'emprise renvoie au Paléolithique moyen de débitage Levallois. Seize autres artefacts parfois associés aux pièces Levallois renvoient plutôt au Paléolithique supérieur ancien (dont une pièce laminaire probablement Aurignacienne). Cet ensemble confirme à nouveau la fréquentation et le potentiel de ce secteur de la vallée du Loir durant le Paléolithique moyen et supérieur.

Une seconde phase d'occupation, mal datée renvoie à une fréquentation durant le Néolithique ou la Protohistoire. Elle se caractérise par la présence de 7 fosses pièges de la famille des Schlitzgruben. Elles présentent au moins deux orientations différentes pouvant correspondre à deux étapes distinctes et semblent s'intégrer dans une organisation plus vaste d'après une vue aérienne de 1971.

Deux occupations rurales peu denses ont pu être attribuées à La Tène finale distantes d'environ 150 m. Elles se caractérisent par un ou plusieurs bâtiments associés à

des fosses sans qu'un plan ait pu être identifié à ce stade. L'absence de mobilier céramique ne permet pas d'affiner la chronologie entre ces deux espaces. L'occupation sud présente un tronçon de fossé unique qui renvoie probablement à l'étape initiale de la construction d'un enclos qui n'a pas abouti.

Les périodes moderne et contemporaine sont représentées par un bâtiment sur solin du XVIII<sup>e</sup> s. probablement à vocation agricole. Les structures les plus récentes sont liées à l'installation ou l'exploitation de la ferme actuelle dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., il s'agit de deux fosses d'équarrissage de petit ruminant et d'une mare.

**Nicolas Poulain**

## SAINT-OUEN

### Les Hautes-Touches

L'opération de diagnostic liée à la création d'un lotissement au lieu-dit les Hautes-Touches, sur la commune de Saint-Ouen (Loir-et-Cher) rue des Essarts, a été réalisée entre le 9 et le 13 mai 2022. Localisée au nord de la commune, la prescription de l'opération s'étend sur une surface totale de 25 996,45 m<sup>2</sup>. Ce diagnostic est le onzième effectué sur ce secteur depuis une vingtaine d'années.

Les observations géomorphologiques effectuées sur la

partie nord de l'emprise ont révélé un potentiel archéologique d'une épaisseur supérieure à 2 m.

La trame d'un réseau fossoyé a été mise en évidence par les tranchées du diagnostic, avec deux orientations nettement marquées, dont l'une correspond à celle du cadastre napoléonien de 1811.

**Jean-Philippe Gay**

## SAINT-SULPICE-DE-POMMERAY

### Brochebardin

Le diagnostic préventif mené au lieu-dit Brochebardin, dans le cadre de l'extension d'un lotissement (2,5 ha), a permis la réalisation d'observations archéologiques inédites pour la commune de Saint-Sulpice-de-Pommeray (Loir-et-Cher) puisque seuls quelques éléments provenant de prospections aériennes et pédestres ainsi que de rares mentions concernant l'église ou des habitats inscrits sur la carte de Cassini renseignaient jusqu'alors le passé de ce territoire. En revanche, ce village est entouré de communes au patrimoine archéologique riche et davantage appréhendé telles que Blois, Villebarou ou Fossé. Durant l'opération, aucune fondation de bâtiment n'a pu être observée mais quatre faits, épars, ont pu être mis en évidence. Il s'agit de deux fosses, un puits et une

troisième probable fosse qui indiquent la présence d'une occupation, de faible ampleur semble-t-il, datée de la Protohistoire ancienne. Il est aussi possible que l'essentiel de l'implantation soit situé en dehors de la parcelle concernée par le diagnostic ou des ouvertures réalisées. Les tessons de céramique, seuls éléments datant, bien que très homogènes, n'ont pas permis d'affiner la période en présence. Malgré la recherche presque systématique du substrat graveleux sous les limons des plateaux, aucun indice paléolithique n'a été perçu.

**Jessie Duval**

## THÉSÉE

### Rue des Charmoises

Le diagnostic réalisé à Thésée (Loir-et-Cher) rue des Charmoises sur la parcelle AZ 639 a permis de mettre en évidence des vestiges datés du Mésolithique et du Néolithique ancien lors de la réalisation de deux tranchées perpendiculaires à la terrasse alluviale du Cher.

La première occupation serait attribuable à la seconde moitié du premier Mésolithique. Elle est constituée d'une fosse isolée datée par radiocarbone (8759 ± 33 BP) à partir d'un charbon issu du fond du comblement de la structure. De très rares vestiges lithiques en position secondaire rappellent les productions du Paléolithique final ou du Mésolithique.

Les vestiges datés du Néolithique ancien traduisent une occupation domestique. Ils sont caractérisés par un niveau de mobilier en épandage au sein d'un horizon de sable brun, associé à quelques éléments céramiques ou de terre-cuites architecturales plus récents. Le niveau contenant du mobilier néolithique est intégra-

lement érodé dans le tiers nord de la parcelle. Quelques structures en creux parmi lesquelles une structure de combustion à pierres chauffées ont pu être identifiées. Deux grandes fosses correspondent selon toute vraisemblance à des fosses latérales de bâtiment d'architecture danubienne. Le mobilier lithique n'apporte pas d'élément chrono-typologique marqué et s'intègre bien dans une ambiance du Néolithique ancien. On note tout de même l'absence des tranchets. Le mobilier céramique permet de rattacher l'occupation à la fin du Néolithique ancien, plus précisément à une phase finale de la culture Villeneuve-Saint-Germain.

**Nicolas Poulain**



La ville de Vendôme est un haut lieu historique qui recèle à chaque coin de rue le témoin d'un glorieux passé. Sa richesse architecturale tient à la fois d'un mélange des styles – roman, gothique, renaissance, classique... et d'une importante variété d'édifices conservés – église, abbaye, maison de bourg à pan de bois, hôtel particulier, enceinte urbaine, ponts... Ce patrimoine est concentré dans la ville intra-muros, entouré par la rivière du Loir et ses dérivations, alors que le château a été construit à l'écart sur un éperon qui surplombe la commune depuis le sud. Le château de Vendôme est un patrimoine médiéval incontournable du Loir-et-Cher, bien connu de la communauté scientifique castellologique, mais qui n'a pas encore fait l'objet d'études archéologiques invasives. Sa chronologie est pourtant remarquable avec une première mention attestée au VI<sup>e</sup> s. ; la construction d'une aula et d'une église à la fin du haut Moyen Âge ; une place forte qui s'étoffe à partir du XI<sup>e</sup> s. et modifiée au cours des siècles suivants, en raison de l'évolution de l'armement et des besoins résidentiels.

L'étude archéologique s'insère dans un vaste programme de restauration d'une partie du château dont l'état sanitaire est inquiétant. Les archéologues profiteront des échafaudages et des campagnes de piquage des enduits et des joints pour étudier les maçonneries des fronts sud, est et nord du château ce qui comprend 172 m linéaires

de courtine, 5 tours dont celle de Poitiers et un châtelet. Néanmoins, ces éléments seront étudiés dans la deuxième tranche du programme archéologique qui débutera à partir de l'été 2022 et s'étalera sur un minimum de 3 ans. La première tranche est aujourd'hui achevée et consistait à effectuer une numérisation complète des élévations (intérieures et extérieures) de l'ensemble des maçonneries impactées par le projet de restauration. Vu les conditions d'accès et le rendu graphique que souhaitaient la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage ainsi que les archéologues, nous avons opté pour un lever photogrammétrique associant des prises de vues drones et terrestres. Cette opération a eu lieu entre le 14 et le 17 décembre 2021 à la suite de quoi notre équipe a produit 57 orthophotographies qui ont été normées et mises à l'échelle sur 34 planches. Le niveau de détail des orthophotographies a été calibré en fonction des besoins archéologiques pour qu'elles puissent servir de support lors de la lecture des élévations de la tranche 2. Cette documentation, qui nécessite d'être exploitée et interprétée sur le terrain, est également une base de travail indéniable pour l'ensemble des acteurs du projet de restauration et fossilise l'état du château avant qu'il ne soit modifié.

**Jean-Baptiste Vincent**



Vendôme (Loir-et-Cher) château : front est, parement ouest, vue générale, orthophotographie, échelle : 1/200e. (Jessie Crochat, Archeodunum)

## VENDÔME

### 20, 22 rue du Change

Les sondages réalisés dans le cadre du diagnostic prescrit sur les deux bâtiments du 20 et 22 rue du Change révèle une stratigraphie complexe qui témoigne d'une évolution permanente du bâti sur ces parcelles. Il est impossible, à ce stade, d'établir une mise en phase de cette évolution. Pratiquement tous les sondages témoignent de maçonneries qui ne sont pas chaînées et qui ont été construites à des périodes différentes. Ces maçonneries sont ensuite réutilisées dans le nouveau tissu urbain qui évolue à son tour.

Le bâti le plus ancien détecté semble être un bâtiment de la deuxième moitié du XV<sup>e</sup> s. Il est installé côté cour de la parcelle du n°20. Il a été observé dans le sondage 1 et 2 et dans l'étude de la charpente datée de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> s. par la dendrochronologie des structures en bois. De ce bâtiment, il ne reste que le pignon ouest, une partie du solivage entre le R+1 et le R+2 ainsi qu'une partie de la charpente des combles. Les différents sondages réalisés sur les deux étages des bâtiments montrent de nombreuses reprises qu'il est impossible de classer dans un ordre chronologique précis.

Pour la parcelle du n° 20 rue du Change, on peut évoquer les deux murs gouttereaux qui viennent s'installer sur le mur-pignon du bâtiment du XV<sup>e</sup> s. On ne sait pas s'ils font partie de la même phase de construction. Ils viennent peut-être remplacer des pans-de-bois. Ces maçonneries sont ensuite recoupées par l'installation d'un bâtiment en front de rue qui vient détruire l'extrémité est du bâtiment du XV<sup>e</sup> s.

Le bâtiment en front de rue présente également une stratification complexe. La façade sur rue semble postérieure

au mur gouttereau nord mais antérieure au mur gouttereau sud. Dans les combles, l'étude du mur-pignon sud montre que le bâtiment initial a sans doute connu une surélévation. Les vestiges de la charpente initiale seraient englobés dans le pan-de-bois de la surélévation.

En ce qui concerne le bâtiment de la parcelle du n°22, le mur ouest sur cour vient se poser contre le mur du bâtiment voisin au sud. Le mur nord semble postérieur au mur ouest. Le sondage réalisé dans la partie ouest du mur nord montre une maçonnerie stratifiée avec l'installation d'un conduit de cheminée qui s'insère dans un parement de moellons qui vient lui-même boucher l'arrachement de ce qui pourrait être un chaînage d'angle. À l'est, le mur nord est postérieur au mur de façade sur rue alors que celui-ci est postérieur au mur sud.

On pourrait émettre l'hypothèse que lors de la création du bâtiment sur rue au n°22 rue du Change, les murs est et ouest viennent s'installer contre le mur du bâtiment du n°20. À cette occasion, la façade sur rue de ce dernier est peut-être remontée également. Dans un second temps le mur nord du n°22 est remplacé.

En dépit des contraintes, très compliquées d'intervention pendant les travaux de rénovations, les résultats obtenus illustrent parfaitement l'évolution du bâti urbain sur du parcellaire laniéré. Cette transformation entraîne des phénomènes de fusion et remodelage liées à de nouvelles contraintes de sécurité ou à une volonté d'unifier les façades. La conséquence en est une stratification très complexe du bâti.

**Carole Lallet**



Vendôme (Loir-et-Cher), 20-22 rue du Change : proposition d'évolution des bâtiments.  
(Carole Lallet, Béatrice Marsollier, Inrap)

## VENDÔME

### Rue des Ormeaux

Les trois diagnostics archéologiques réalisés conjointement à Vendôme, au lieu-dit les Ormeaux ont révélé cinq vestiges de fossés. Deux fossés peuvent correspondre à des limites parcellaires figurées sur le cadastre napoléonien (F4 et F5). Deux autres fossés ont livré quelques tessons en céramique dans leurs remplissages. Ce matériel est daté du Haut-Empire pour le fait F3 et du Moyen Âge

central pour F2. Le fossé F1, sans mobilier archéologique associé, n'est pas daté. La fonction initiale des fossés F1 à F3 n'a pas pu être clairement définie. Aucun autre vestige archéologique n'a été mis au jour dans l'emprise.

**Nicolas Fouillet**

## VENDÔME

### La Taphorie

La fouille préventive de Vendôme la Taphorie, rue de Salamanque, préalable à la construction d'un bâtiment dans la ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire, s'est déroulée entre le 11 avril et le 25 mai 2022. L'emprise fouillée est localisée en bordure d'un large plateau surplombant au nord la vallée du Loir et bordé à l'est par le ruisseau des Fontaines. Les investigations archéologiques ont permis de reconnaître les vestiges de deux occupations humaines principales sur une fenêtre ouverte de 9 305 m<sup>2</sup>, relatifs à une implantation humaine de la période du Néolithique ancien et un établissement rural enclos de la fin du second âge du Fer. Quelques indices témoignent également d'une fréquentation du site durant la Préhistoire, représentée par la découverte d'un petit ensemble lithique du Paléolithique moyen appréhendé en position secondaire, ainsi que dans le courant du haut Moyen Âge et aux périodes moderne et contemporaine. Cinq périodes d'occupation distinctes et sans continuité ont été établies afin de rendre compte de l'évolution des occupations humaines à travers la fenêtre d'étude.

Les vestiges caractérisant la première période d'occupation du site sont très érodés et sporadiques. Deux fossés,

proches l'une de l'autre et localisées sur les marges sud de l'emprise, sont datables du Néolithique ancien par la datation radiocarbone de charbons de bois issus de leur comblement et par l'assemblage céramique livré par l'une d'entre elles. Une petite série de pièces lithiques comprenant quelques artefacts remarquables (percuteur en silex, fragments de lame et lamelle) témoignent également de cette occupation, qui n'apparaît pas structurée. En raison de la mauvaise conservation du site et d'une vision lacunaire de son ampleur, cette occupation reste mal caractérisée à l'issue de l'opération de fouille et sa nature ne peut être déterminée (périphérie d'un habitat ?). Ces vestiges, bien que peu nombreux, complètent cependant les connaissances sur la période Néolithique dans ce secteur de la vallée du Loir, où les données archéologiques demeurent encore rares pour cette période.

Après un hiatus de plusieurs siècles, la principale occupation révélée par cette opération concerne un établissement rural enclos de la fin du second âge du Fer. Perçu partiellement à travers la fenêtre d'étude, cet établissement est figuré par l'angle nord-ouest d'un enclos de plan a priori quadrangulaire, dont l'aire interne, appré-



Vendôme (Loir-et-Cher) la Taphorie : vue aérienne du site après décapage. (Fabrice Bodereau, Cine@drone)

hendée sur une surface de près de 6 800 m<sup>2</sup>, renferme au moins deux bâtiments sur poteaux, peut-être trois. Aucun fossé de partition de l'espace interne ni aucune fosse de rejets détritiques ou de stockage relatif à cette occupation n'a été détecté au sein de l'emprise. La chronologie de cette occupation reste imprécise en raison de la très faible quantité de mobilier recueilli. Le croisement des résultats des datations radiocarbone et des rares données mobilières (céramique, une fibule de Nauheim) indique que l'établissement serait édifié au plus tard dans le courant du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., et abandonné définitivement sans doute dans la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Les deux édifices reconnus sont localisés globalement dans la partie centrale de l'aire enclose, dont



l'espace ne semble pas être partitionné. Ils sont construits tous deux sur quatre poteaux porteurs puissamment fondés. On peut raisonnablement envisager de restituer des édifices à parois déportées, dont les modules porteurs affichent des écarts importants (46 m<sup>2</sup> pour l'Ens 1 et 12 m<sup>2</sup> pour l'Ens 3), évoquant des attributions fonctionnelles différentes, qu'il est toutefois difficile de définir : unité domestique, annexe agricole ou fonction mixte ? L'indigence du mobilier collecté ajoutée à la vision lacunaire de cet établissement limitent en effet grandement l'analyse du site, de son organisation interne et sa fonction. Il en ressort l'impression d'un site rural de rang modeste, se développant pour partie hors de l'emprise fouillée vers le sud, sur une superficie indéterminée. Les données recueillies et les quelques comparaisons établies à l'échelle départementale suggèrent plutôt une fonction agropastorale à cet espace, auquel pourrait peut-être être associée une unité domestique. Dans le secteur nord de Vendôme et ses environs, la découverte lors du diagnostic de la ZAC du Bois de l'Oratoire d'un autre enclos laténien associé à un parcellaire à 700 m au nord-ouest du site de « la Taphorie » laisse entrevoir à La Tène finale la formation et la mise en valeur d'un terroir, pour lequel la densité des établissements est difficilement appréhendable (Poitevin et al. 2021).

Après l'abandon de l'enclos fossoyé et un court hiatus, un déplacement de l'occupation d'environ 250 m vers le nord est observé avec la création d'un nouvel établissement dans le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. reprenant la même orientation (fouille « La Taphorie, rue de Mons », RO D. Schmit). Aucun vestige tangible mobilier, à l'exception d'un tesson de céramique ou immobilier relatif à cette occupation se développant durant le Haut-Empire n'a été observé dans l'emprise de la fouille. Plus tardivement, deux fosses aux caractéristiques morphologiques différentes, pourraient être en lien avec l'occupa-

tion alto-médiévale implantée à proximité, rue de Mons. En l'absence de mobilier, ce sont les résultats des datations radiocarbone qui inscrivent ces vestiges dans un intervalle chronologique intégrant l'Antiquité Tardive et le début de la période mérovingienne. Localisées chacune à une extrémité du décapage, ces structures n'ont cependant pas livré suffisamment d'éléments permettant de caractériser leur fonction.

Enfin, les vestiges de la période moderne concernent plusieurs creusements très arasés, un fossé parcellaire et quelques éléments mobiliers, principalement des monnaies. Ils attestent d'une fréquentation du secteur aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., à mettre en lien avec le hameau de Huchepie, localisé à une centaine de mètres au sud-ouest de la fouille. Pour finir, une large part des vestiges archéologiques a été impactée par la mise en place de remblais récents résultant des premiers travaux d'aménagement de la ZAC à la fin du XX<sup>e</sup> s.

Dans ce secteur du vendômois et plus largement du nord du département du Loir-et-Cher, où les données archéologiques demeurent lacunaires pour la période de la Protohistoire, les principaux résultats de la fouille menée à la Taphorie contribuent à enrichir les connaissances sur les implantations humaines du début de Néolithique et sur l'habitat rural de la fin de l'âge du Fer pour cette partie du territoire du peuple carnute..

**Marion Bouchet**

Poitevin et al. 2021 : POITEVIN G., DELOZE V., JOUANNEAU-BIGOT S., DIGAN M., BOUILLON J., DI NAPOLI F., *Vendôme et Villiers-sur-Loir (Centre-Val-de-Loire, Loir-et-Cher). ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire (phase 2) : rapport de diagnostic archéologique*, Tours : Inrap.

Époque contemporaine

## VENDÔME Parc Ronsard

Le projet de réaménagement du parc Ronsard, localisé au cœur du centre historique de Vendôme (Loir-et-Cher), a motivé la mise en œuvre d'une opération de diagnostic archéologique préalable. Initiés par la Communauté d'agglomération Territoires Vendômois, propriétaire des terrains, ces travaux impactent la parcelle cadastrée AR 619p sur une surface de 6 674 m<sup>2</sup>.

Les cinq ouvertures à la pelle mécanique et les séries de sondages manuels à la tarière ont principalement permis d'appréhender des remblais de démolition modernes/contemporains plus ou moins massifs, le plus souvent stériles en matériel archéologique.

Les rares structures mises au jour, toutes inscrites dans des niveaux stratigraphiques qui, par jeu de chronologie relative et/ou par caractérisation des éléments matériels, ne sont pas antérieurs à la période moderne, n'offrent guère de perspective spatiale cohérente de l'occupation en place.

Les seules véritables entités archéologiques sont identifiées en tranchée Tr.3 où sont reconnus l'arase d'un mur (F.1), sa tranchée de récupération (F.6) et les remblais de démolition associés. Cet ensemble, stratigraphiquement cohérent, trouve des éléments de rapprochement avec l'aménagement d'un bassin dont les sources écrites et iconographiques situent la mise en œuvre au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> s.

Dans la limite des investigations menées, aucune donnée n'est à confronter avec une possible voirie du X<sup>e</sup> s., la découverte d'un bâtiment du XII<sup>e</sup> s. dans la cave de l'Hôtel du Saillant ou d'une activité de tannerie dans le courant du XV<sup>e</sup> s., principaux sujets d'investigation inscrits parmi les objectifs scientifiques de la prescription.

**Jérôme bouillon**



L'opération de fouille archéologique menée à Vendôme (Loir-et-Cher) rue de Mons, dans le parc technologique du Bois de l'Oratoire a eu lieu du 12 septembre au 10 novembre 2022. Elle fait suite à un diagnostic réalisé en 2016 (Froquet-Uzel et al. 2016) La fouille concerne une surface d'environ 9 500 m<sup>2</sup> répartie en deux zones aux superficies sensiblement identiques séparées par une route. Les premiers indices d'occupation repérés sur le site se rapportent à la période du Paléolithique moyen. Quelques éléments lithiques caractéristiques de cette période (grandes lames et éclats levallois) ont été observés dans les niveaux supérieurs d'argile à silex.

De très rares tessons de céramique, vraisemblablement protohistoriques, ont été perçus dans certaines structures ; ils ne permettent toutefois pas d'extrapoler sur les périodes concernées ni de caractériser un type d'occupation. Cependant, l'angle d'un enclos fossoyé daté de la protohistoire a été perçu et sondé dans la partie nord-ouest de l'emprise de fouille.

La première occupation pérenne observée sur le site concerne la période gallo-romaine. Cette période cependant ne se rencontre que sur la zone 1. Elle est caractérisée par la présence d'un enclos maçonné rectangulaire, faiblement fondé et partiellement conservé, se développant sur une surface d'environ 350 m<sup>2</sup>, pour une longueur de 27 m et 13 m de largeur, et une orientation sud-ouest–nord-est. Celui-ci est scindé en deux espaces symétriques. Le premier, localisé à l'est, contient quelques fosses et une cave de 12,5 m<sup>2</sup> pourvue d'un puits. Le second espace contient des murs enserrant partiellement une importante fosse peu profonde résultant probablement d'une pratique de stabulation. Quelques fossés parcellaires et bordant l'occupation complètent le panel de vestiges antiques. Si quelques éléments de mobilier céramiques sont datés du I<sup>er</sup> s., l'essentiel du corpus suggère que l'établissement a été fondé au cours du II<sup>e</sup> s. puis abandonné vraisemblablement dans le courant du premier tiers du III<sup>e</sup> s. La vision de l'occupation antique reste toutefois partielle puisqu'elle se développe vers l'est et hors emprise.

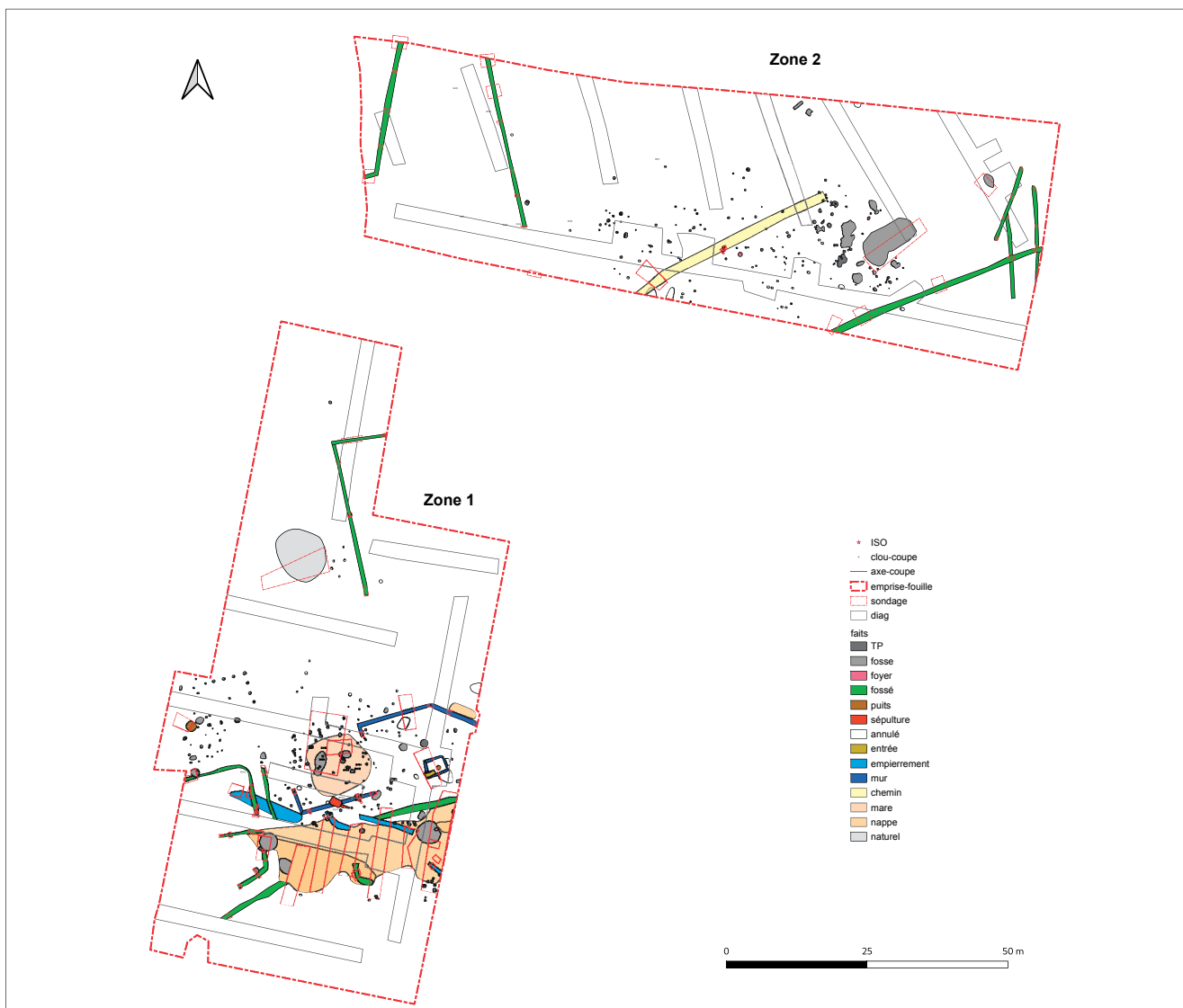


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) la Taphorie : plan du site. (Marie Rouppert, David Schmit, Éveha)

Une occupation des lieux durant l'Antiquité tardive n'est pas à exclure, cependant les indices sont fugaces et indigents (tout au plus quelques tessons). Le site semble réellement être réinvesti au cours du VI<sup>e</sup> s., et cela se traduit par la création de plusieurs bâtiments sur poteaux en zone 1, la réalisation de puits et citernes ainsi que la présence d'une vaste fosse aménagée qui pourrait être une fosse à fumure. L'occupation mérovingienne en zone 1 semble cantonnée à la partie centrale de l'emprise, en partie sur les vestiges antiques. Les vestiges mérovingiens ne sont guère présents au nord et au sud, mais pourraient se développer hors emprise aussi bien à l'ouest qu'à l'est sous l'actuelle usine Thales. Par ailleurs, la zone 2 voit la présence d'une occupation également du vie siècle avec des bâtiments sur poteaux et quelques fosses mal caractérisées.

À la fin du VII<sup>e</sup>-courant VIII<sup>e</sup> s., un petit ensemble funéraire composé d'une inhumation double d'adultes et d'une sépulture d'immature est implanté au sein de la zone 1 à proximité des vestiges précédemment évoqués.

Après le VIII<sup>e</sup> s., le site n'est plus occupé. On relève toutefois la présence fugace de vestiges datés des périodes moderne et contemporaine ; une mare, un chemin et quelques fosses attestant davantage l'existence de pra-

tiques agropastorales que d'une occupation continue des lieux.

**David Schmit**

Froquet-Uzel 2016 : FROQUET-UZEL H., *Construction d'une ZAC, Vendôme, Loiret-Cher, Parc technologique du Bois de l'Oratoire*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.



Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) la Taphorie : cliché drone de la zone 1. (Fabrice Bodereau, Cine@drone)

Époque contemporaine

## VENDÔME

### Rue de Bellevue

Le diagnostic archéologique réalisé dans une emprise de 4 776 m<sup>2</sup>, rue de Bellevue à Vendôme (Loir-et-Cher), dans des terrains largement perturbés par des travaux récents, n'a pas livré de structure ou de niveau archéolo-

gique. Six silex taillés ont été collectés dans des remblais récents stockés sur les terrains.

**Fabrice Couvin**

Époque moderne

## LA VILLE-AUX-CLERCS

### Fort-Girard, rue Françoise-de-Lorraine

Époque contemporaine

Le diagnostic réalisé au Fort-Girard a permis de mettre au jour les vestiges d'un château moderne conservé jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s., date à laquelle il est partiellement détruit. Les sources documentaires anciennes, le cadastre napoléonien et la carte d'état-major notamment rendent compte avec une grande exactitude de la topographie générale du site castral. Les vestiges dégagés s'inscrivent dans l'environnement de bâtiments encore

en élévation et de la porte monumentale ouest dont la construction pourrait remonter aux origines du château. Il est en revanche impossible, à ce stade des investigations, de corroborer l'hypothèse d'une implantation initiale au cours du Moyen Âge central.

**Hélène Froquet-Uzel**

